



N°85F0032XIF au catalogue

**Tableaux de données sur
les tribunaux de juridiction
criminelle pour adultes
1999-2000**



Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Centre canadien de la statistiques juridique numéro de télécopieur (1-613-951-6615), numéro sans frais (1-800-387-2231), Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-9023) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

On peut se procurer ce produit n° 85F0032XIF au catalogue sur Internet. Un numéro coûte 30 \$CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.

On peut aussi se procurer la version imprimée de ce produit par l'entremise du service d'impression sur demande. Au Canada, un numéro coûte 48 \$. À l'extérieur du Canada, un numéro coûte 48 \$US. On peut commander la version imprimée par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le **(613) 951-7277** ou le **1 800 770-1033**; par télécopieur, en composant le **(613) 951-1584** ou le **1 800 889-9734**; par Internet, en se rendant à order@statcan.ca; ou en personne, en se présentant à l'un des bureaux régionaux de Statistique Canada. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresses.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Centre canadien de la statistique juridique

Tableaux de données sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes

1999-2000

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2001

N° 85F0032XIF au catalogue

Périodicité : Annuelle

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans ce rapport :

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.

Table des matières

	Page
Survol de l'enquête	4
1.0 Introduction	4
2.0 Composante des caractéristiques des causes	4
2.1 Besoins nationaux en données	4
2.2 Unités de dénombrement	4
3.0 Champ d'observation	5
4.0 Limites des données	6
5.0 Comparabilité des données de l'ETJCA entre secteurs de compétence	6
6.0 Comparabilité des données de l'ETJCA aux données provenant d'autres secteurs du système de justice	6
6.1 Services policiers	6
6.2 Services correctionnels	7
7.0 Diffusion des données	7
Partie 1 : Survol national	8
Tableau 1.1. Comparutions, accusations et causes, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	9
Tableau 1.2. Causes selon le sexe de l'accusé, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	10
Tableau 1.3. Causes selon l'âge de l'accusé, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	11
Tableau 1.4. Accusations selon le jugement, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	12
Tableau 1.5. Causes selon le jugement, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	13
Tableau 1.6. Causes selon la peine la plus sévère, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	14
Tableau 1.7. Causes selon la durée de la peine d'emprisonnement, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	15
Tableau 1.8. Causes selon la durée de la probation, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	16
Tableau 1.9. Causes selon le montant de l'amende, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	17
Tableau 1.10. Durée moyenne et durée médiane de la peine d'emprisonnement, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	18
Tableau 1.11. Durée moyenne et durée médiane de la peine de probation, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	19
Tableau 1.12. Durée moyenne et durée médiane de l'amende, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	20
Tableau 1.13. Causes selon le nombre d'audiences, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	21
Tableau 1.14. Temps écoulé de la première à la dernière audience, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	22
Tableau 1.15. Temps moyen et temps médian écoulé entre la première et la dernière audience, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	23
Partie 2 : Survol des secteurs de compétence	24
Tableau 2.1. Accusations selon le jugement, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	25
Tableau 2.2. Causes selon le jugement, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	25
Tableau 2.3. Causes selon le type de peine, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	26
Tableau 2.4. Durée moyenne et durée médiane de la peine d'emprisonnement, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	26
Tableau 2.5. Durée moyenne et durée médiane de la probation, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	27
Tableau 2.6. Durée moyenne et durée médiane de l'amende, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	27
Tableau 2.7. Total des causes, temps médian écoulé selon le nombre d'audiences, certaines provinces et les territoires au Canada, 1999-2000	28
Annexes	29
Annexe 1. Couverture des secteurs de compétence par l'ETJCA (Composante des caractéristiques des causes)	30
Annexe 2. Cliché d'enregistrement standard pour les caractéristiques des causes	31
Annexe 3. Liste des tableaux standard de l'ETJCA	32
Annexe 4. Définitions des catégories d'infractions	33
Annexe 5. Renvois	34
Annexe 6. Notes méthodologiques	36

Survol de l'enquête

1.0 Introduction

Les tableaux dans le présent rapport renferment des données sur les caractéristiques des causes de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes (ETJCA). Le but de l'ETJCA est de créer et de mettre à jour une base de données nationales sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans laquelle se trouvent des renseignements statistiques sur les audiences, les accusations et les causes devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. L'enquête se veut un recensement des causes entendues devant les tribunaux criminels de première instance pour adultes au Canada relativement aux infractions à des lois fédérales, provinciales ou territoriales ou à des règlements municipaux.

Au moment de la préparation de ce rapport, les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans sept provinces et deux territoires déclaraient des données à l'ETJCA. Les secteurs de compétence déclarants sont les suivants : Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. En outre, l'Alberta et le Yukon déclarent des données sur les tribunaux supérieurs à l'ETJCA. Ces secteurs de compétence représentent environ 80 % du nombre de causes devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes pour l'ensemble du pays. L'information que renferme le présent rapport porte uniquement sur ces neuf secteurs de compétence participants. Les autres secteurs de compétence (c.-à-d. le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique et du Nunavut) fourniront des données à l'enquête d'ici quelques années.

L'ETJCA a deux composantes — celle des caractéristiques des causes et celle du nombre de causes. La composante du nombre de causes comprend la collecte de données agrégées sur les accusations introduites, terminées et en instance, les audiences et les causes relatives aux infractions à des lois fédérales, provinciales ou territoriales ou à des règlements municipaux entendues devant les tribunaux provinciaux de juridiction criminelle. La composante des caractéristiques des causes permet de recueillir des données par enregistrement unitaire se rapportant aux accusations, aux audiences et aux causes terminées relativement aux infractions à des lois fédérales entendues devant les tribunaux provinciaux et supérieurs de juridiction criminelle. Dans ce rapport, on ne présente que des données sur la composante des caractéristiques des causes.

2.0 Composante des caractéristiques des causes

2.1 Besoins nationaux en données

La composante des caractéristiques des causes est une enquête de données par enregistrement unitaires portant sur les activités des tribunaux de juridiction criminelle aux paliers des tribunaux provinciaux et des tribunaux supérieurs. L'enquête permet de recueillir des données sur les accusations terminées qui servent à calculer les unités de dénombrement pour les audiences, les accusations et les causes. D'ailleurs, l'enquête comprend des données sur les jeunes contrevenants renvoyés à procès devant les tribunaux pour adultes en vertu des dispositions de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC), ainsi que sur les adultes inculpés en vertu des articles 26 ou 50 de la LJC.

2.2 Unités de dénombrement

Les unités de dénombrement de base calculées à partir de la composante des caractéristiques des causes de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes sont l'audience, l'accusation et la cause

2.2.1 Audience

Une audience désigne une audience devant un tribunal par un accusé. Chaque audience devant un tribunal est déclarée à l'ETJCA en tant que séance séparée une fois l'accusation terminée.

2.2.2 Accusation

Une accusation désigne l'inculpation officielle d'une personne relativement à une infraction à une loi fédérale. La composante des caractéristiques des causes comporte uniquement des données sur les accusations terminées. Une accusation est considérée terminée (ayant fait l'objet d'une « décision définitive ») dans les cas suivants :

- l'accusé a été acquitté ou reconnu coupable et condamné;
- l'accusé a été déclaré inapte à subir son procès;

- l'accusation a fait l'objet d'un arrêt des procédures, d'un retrait, d'un rejet ou d'une libération à l'issue de l'audience préliminaire;
- l'accusation a fait l'objet d'un désistement à l'intérieur ou à l'extérieur de la province ou du territoire;
- l'accusé a été renvoyé à procès devant un tribunal supérieur (tribunal en vertu de l'article 96). Cette situation s'applique seulement aux secteurs de compétence qui ne fournissent pas de données sur les tribunaux supérieurs à l'ETJCA. Pour les secteurs de compétence qui déclarent des données sur les tribunaux supérieurs, les renvois aux tribunaux supérieurs ou à des tribunaux provinciaux ou territoriaux *ne sont pas* considérés comme des « décisions définitives ».

Les accusations sont considérées comme terminées uniquement s'il y a une décision officielle (et une peine s'il y a lieu), et si l'accusé n'a pas été cité à procès à nouveau devant le même tribunal provincial ou territorial relativement à l'accusation. Les audiences qui ont lieu après le prononcé de la peine (par ex. prolongation afin de se conformer à la décision définitive) ne font pas partie du champ de l'enquête.

On reconnaît, toutefois, que certaines accusations peuvent avoir plus d'une décision. Par exemple :

1. Dans les secteurs de compétence qui ne déclarent pas de données sur les tribunaux supérieurs, un accusé renvoyé à procès devant un tribunal supérieur suivant une enquête préliminaire pourrait choisir de comparaître à nouveau devant un tribunal provincial. Cela entraînerait d'autres audiences devant le tribunal provincial et donc une « deuxième » décision.
2. Les arrêts de procédures qui sont réintroduites au cours de la même période de référence entraînent de nouvelles audiences devant le tribunal provincial, et donc une deuxième décision.

Pour les deux exemples précités, et pour d'autres situations semblables, on compte « deux décisions » pour l'accusation. Toutefois, l'accusation en entier comprend toutes les audiences, de la première audience à la décision définitive et à la peine dans le cas des accusations donnant lieu à une condamnation. En ce qui a trait aux causes pour lesquelles il y a eu un renvoi à un autre palier de juridiction ou un arrêt de la procédure, les identificateurs de la cause ont été conservés d'un tribunal à l'autre.

2.2.3 Cause

Une cause désigne une ou plusieurs accusations contre une personne ou une personne morale où les accusations ont fait l'objet d'une décision définitive devant le même tribunal et le même palier de juridiction à la même date. Les accusations sont appariées à une cause au moyen d'un identificateur représentant un seul accusé (IDENT) et de la date de la dernière audience (DCOURT).

3.0 Champ d'observation

Les tableaux que renferme le présent rapport sont fondés sur des données des caractéristiques des causes de l'ETJCA. Ces données, qui portent sur des accusations en vertu de lois fédérales ayant fait l'objet d'une décision en 1999-2000, sont recueillies par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) en collaboration avec les ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux chargés de l'administration des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

Au moment de la préparation de ce rapport, les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans sept provinces et deux territoires déclaraient des données à l'ETJCA (voir l'**annexe 1**). Il s'agit de Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ces secteurs de compétence représentent environ 80 % du nombre de causes devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au Canada. L'information présentée dans ce rapport porte sur les tribunaux provinciaux et territoriaux de juridiction criminelle dans ces neuf secteurs de compétence et sur les tribunaux supérieurs en Alberta et le Yukon.

À l'heure actuelle, ce ne sont pas tous les tribunaux provinciaux et territoriaux des secteurs de compétence participants qui déclarent des données à l'enquête. Les 140 cours municipales du Québec, qui entendent environ 20 % des accusations portées en vertu de lois fédérales dans cette province, ne participent pas à l'enquête.

L'ETJCA sert à recueillir en majeure partie des données sur les activités criminelles des adultes. Cependant, des renseignements sur les jeunes renvoyés devant un tribunal pour adultes en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* font partie du champ de l'enquête. De même, la composante du nombre de causes permet de recueillir des données sur les contraventions imposées aux jeunes.

L'absence d'une couverture nationale des tribunaux provinciaux et territoriaux et des tribunaux supérieurs, et l'indisponibilité de données sur les cours municipales et les cours d'appel représentent les limites de l'enquête. On accorde présentement la priorité à la mise en oeuvre de l'ETJCA au niveau des tribunaux provinciaux, territoriaux et supérieurs de juridiction

criminelle. L'atteinte d'une couverture nationale des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dépend du degré d'informatisation des systèmes d'information dans les tribunaux provinciaux, territoriaux et supérieurs. Les cours municipales et les cours d'appel pourront être incluses dans l'enquête à mesure que les systèmes opérationnels locaux seront informatisés.

4.0 Limites des données

L'absence d'une couverture nationale des tribunaux provinciaux et territoriaux et l'indisponibilité de données de la plupart des tribunaux supérieurs et de certaines cours municipales représentent des limites pour certaines applications de données. Par conséquent, les données de l'ETJCA doivent être considérées comme des *indicateurs* du nombre de causes et des caractéristiques des causes plutôt que comme des valeurs précises pour les raisons suivantes :

- On ignore l'ampleur de la sous-déclaration, c'est-à-dire la mesure dans laquelle l'ensemble des audiences, des accusations et des causes ont été déclarées dans le cadre de l'enquête. On suit de près le champ d'observation de l'enquête et la déclaration des données, et les répondants informent, si possible, le CCSJ lorsqu'ils soupçonnent des problèmes ou des anomalies au chapitre de la déclaration.
- Les données figurant aux tableaux sur les causes sont classées selon la décision la plus sévère, l'infraction la plus grave, la condamnation et la peine les plus sévères. Le fait de classer des données selon ces catégories occasionne un sous-dénombrement des cas moins graves.
- Une accusation peut être comptée plus d'une fois dans les cas suivants : a) si l'accusation est suspendue au cours d'une période de référence donnée et réintroduite au cours d'une autre période, b) si l'accusation est suspendue puis réintroduite avec des identificateurs différents; c) si l'accusation fait l'objet d'un désistement à un autre tribunal; ou d) si l'accusé est renvoyé devant un tribunal supérieur, puis retourné devant un tribunal provincial ou territorial avec des identificateurs différents.
- Les différences qui existent entre les secteurs de compétence quant aux politiques, à l'administration, aux définitions et aux méthodes de collecte et de contrôle des données peuvent également entraîner des différences entre les données de l'ETJCA et celles des secteurs de compétence.

5.0 Comparabilité des données de l'ETJCA entre les provinces et les territoires

Les données présentées ici montrent les différences entre les provinces et les territoires. Ces divergences peuvent s'expliquer par les différences touchant les procédures de fonctionnement et d'enregistrement dans les tribunaux, l'interprétation des lois ou des concepts juridiques, les pratiques en matière de détermination de la peine et les caractéristiques démographiques. Pour ces raisons, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données entre les provinces et les territoires.

6.0 Comparabilité des données de l'ETJCA et des données provenant des autres secteurs du système de justice

6.1 Services policiers

Le CCSJ administre le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Dans le cadre de ce programme, des données sont recueillies sur les actes criminels signalés à la police. Pour bien des raisons, les chiffres du programme DUC sur les infractions classées par mise en accusation ne sont pas comparables à ceux de l'ETJCA sur les accusations ayant fait l'objet d'une décision. Cet état de choses est en partie attribuable aux différences entre les règles de déclaration du programme DUC et celles de l'ETJCA. Dans le cadre du programme DUC, le nombre de crimes de violence est établi à partir du nombre de victimes en cause dans l'affaire, tandis que le nombre de crimes sans violence est établi à partir du nombre d'affaires distinctes. De plus, les chiffres du programme DUC englobent les infractions commises par des jeunes, alors que les chiffres de l'ETJCA sur les accusations englobent uniquement les infractions commises par des jeunes renvoyés devant un tribunal pour adultes.

Les chiffres du programme DUC sur les adultes accusés diffèrent des chiffres de l'ETJCA sur les causes ayant fait l'objet d'une décision. Dans ce cas également, plusieurs raisons expliquent cette différence. Les délits de la route au *Code criminel* sont pris en compte dans les chiffres de l'ETJCA sur les causes ayant fait l'objet d'une décision, mais ils ne le sont pas dans les chiffres du programme DUC. Les accusations portées par la police peuvent être rejetées avant de parvenir au tribunal — les accusations peuvent être retirées ou faire l'objet d'autres méthodes de règlement des différends. Enfin, les délais qui existent entre le moment où l'accusation est portée contre un accusé et la décision du tribunal à l'égard de la cause donnent lieu à des écarts dans le dénombrement au cours d'une même période de référence.

6.2 Services correctionnels

Le nombre de causes donnant lieu à une peine d'incarcération, tel que déclaré par l'ETJCA, est différent du nombre réel d'admissions à des établissements correctionnels. Le CCSJ mène l'Enquête sur les services correctionnels pour adultes (ESCA), qui mesure notamment le nombre de personnes admises dans les établissements correctionnels au Canada. Le nombre de peines d'incarcération diffère du nombre d'admissions de personnes condamnées à des établissements correctionnels pour les raisons suivantes :

- i) Les chiffres de l'ESCA sur les admissions incluent les admissions de personnes condamnées à une peine d'incarcération par les tribunaux supérieurs et les admissions pour défaut de paiement d'une amende. Seule l'Alberta déclare des données sur les tribunaux supérieurs à l'ETJCA.;
- ii) Les peines d'incarcération imposées pour défaut de paiement d'une amende sont exclues de l'ETJCA. De plus, un accusé condamné à une peine d'incarcération déjà purgée est compté de façon différente dans chaque enquête. L'ETJCA ne comprend aucune donnée sur la durée de la peine déjà purgée et l'ESCA identifie ces peines comme des cas de détention provisoire en attendant la fin du procès;
- iii) De multiples décisions enregistrées par l'ETJCA peuvent donner lieu à une seule admission au système correctionnel.

7.0 Diffusion des données

Le Programme des tribunaux diffuse à tous les ans des données par le biais du présent rapport, d'un rapport *Juristat* et de tableaux personnalisés disponibles sur demande (qu'il faut payer). Ces données sont sujettes à être révisées en raison de l'évolution de l'environnement juridique et du raffinement des éléments de données. On présente, dans l'**annexe 2**, une liste des éléments de données.

Le nombre de tableaux que renferme cette publication se limite aux tableaux qui intéressent le plus les utilisateurs de données. Il y a, toutefois, un certain nombre de tableaux qui sont disponibles sur demande (qu'il faut payer). Une liste complète de tableaux supplémentaires est présentée dans l'**annexe 3** de ce rapport.

Partie 1 – Survol National

Tableau 1.1
Audiences, accusations et causes
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Comptes totaux					
	Audiences	Accusations	Audiences-causes	Causes	Causes comportant une seule accusation	Causes comportant de multiples accusations
	#	#	#	#	#	#
Total des infractions	4 418 624	811 382	1 807 611	378 586	198 602	179 984
Total — Code Criminel	3 856 694	716 727	1 610 084	334 414	168 636	165 778
Infractions contre la personne	749 588	120 093	441 662	77 441	38 294	39 147
Homicide et infractions connexes	6 076	487	4 884	419	264	155
Tentative de meurtre	5 043	563	2 863	325	92	233
Vol qualifié	70 021	8 070	35 855	4 435	1 319	3 116
Enlèvement	24 414	2 964	1 837	275	76	199
Agression sexuelle	70 346	8 812	41 051	5 388	2 232	3 156
Abus sexuel	47 795	5 647	9 308	1 276	500	776
Voies de fait graves	209 774	32 744	128 228	21 018	8 127	12 891
Rapt	1 225	208	670	125	76	49
Voies de fait simples	314 894	60 598	216 966	44 180	25 608	18 572
Infractions contre les biens	1 266 637	218 975	464 744	94 707	46 228	48 479
Introduction par effraction	180 779	29 545	72 992	12 719	4 487	8 232
Crimes d'incendie	8 049	1 040	4 355	575	270	305
Fraude	399 834	61 807	109 714	19 799	7 658	12 141
Possession de biens volés	251 525	41 548	71 832	12 932	6 660	6 272
Vols	300 329	60 261	156 446	37 461	20 807	16 654
Dommages aux biens ou méfaits	126 121	24 774	49 405	11 221	6 346	4 875
Autres infractions au Code criminel	1 352 960	263 616	483 766	109 013	68 110	40 903
Armes offensives et explosifs	139 724	19 789	41 313	7 219	2 592	4 627
Administration de la justice	408 460	93 359	168 509	40 375	25 970	14 405
Infractions contre l'ordre public	80 121	17 040	38 031	8 875	4 340	4 535
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	41 365	6 776	24 123	4 801	3 661	1 140
Mœurs — jeux et paris	11 065	1 603	6 428	888	516	372
Infractions au Code criminel non précisées	672 225	125 049	205 362	46 855	31 031	15 824
Délits de la route	487 509	114 043	219 912	53 253	16 004	37 249
Délits de la route au Code criminel	85 518	15 822	38 874	7 510	4 245	3 265
Conduite avec facultés affaiblies	401 991	98 221	181 038	45 743	11 759	33 984
Total — Lois Fédérales	561 930	94 655	197 527	44 172	29 966	14 206
Drogues	268 557	40 616	118 895	21 458	14 404	7 054
Trafic de stupéfiants	157 283	19 118	60 393	7 742	3 054	4 688
Possession de stupéfiants	111 274	21 498	58 502	13 716	11 350	2 366
Autres lois fédérales	293 373	54 039	78 632	22 714	15 562	7 152

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.2

Causes selon le sexe de l'accusé

Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes	Sexe de l'accusé							
		Hommes		Femmes		Sociétés		Inconnu	
		#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	378 586	311 863	82,4	57 558	15,2	919	0,2	8 246	2,2
Total — Code Criminel	334 414	276 063	82,6	52 425	15,7	160	--	5 766	1,7
Infractions contre la personne	77 441	66 110	85,4	10 358	13,4	-	-	973	1,3
Homicide et infractions connexes	419	376	89,7	40	9,5	-	-	3	0,7
Tentative de meurtre	325	292	89,8	24	7,4	-	-	9	2,8
Vol qualifié	4 435	3 973	89,6	394	8,9	-	-	68	1,5
Enlèvement	275	252	91,6	21	7,6	-	-	2	0,7
Agression sexuelle	5 388	5 218	96,8	80	1,5	-	-	90	1,7
Abus sexuel	1 276	1 182	92,6	29	2,3	-	-	65	5,1
Voies de fait graves	21 018	17 563	83,6	3 193	15,2	-	-	262	1,2
Rapt	125	72	57,6	52	41,6	-	-	1	0,8
Voies de fait simples	44 180	37 182	84,2	6 525	14,8	-	-	473	1,1
Infractions contre les biens	94 707	73 752	77,9	19 263	20,3	42	--	1 650	1,7
Introduction par effraction	12 719	11 687	91,9	709	5,6	-	-	323	2,5
Crimes d'incendie	575	454	79,0	95	16,5	-	-	26	4,5
Fraude	19 799	13 837	69,9	5 502	27,8	28	0,1	432	2,2
Possession de biens volés	12 932	11 276	87,2	1 505	11,6	3	--	148	1,1
Vols	37 461	26 702	71,3	10 155	27,1	10	--	594	1,6
Dommages aux biens ou méfaits	11 221	9 796	87,3	1 297	11,6	1	--	127	1,1
Autres infractions au Code criminel	109 013	90 273	82,8	17 039	15,6	117	0,1	1 584	1,5
Armes offensives et explosifs	7 219	6 518	90,3	552	7,6	2	--	147	2,0
Administration de la justice	40 375	34 377	85,1	5 738	14,2	-	-	260	0,6
Infractions contre l'ordre public	8 875	7 463	84,1	1 332	15,0	-	-	80	0,9
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	4 801	2 675	55,7	2 043	42,6	5	0,1	78	1,6
Mœurs — jeux et paris	888	596	67,1	207	23,3	68	7,7	17	1,9
Infractions au Code criminel non précisées	46 855	38 644	82,5	7 167	15,3	42	0,1	1 002	2,1
Délits de la route	53 253	45 928	86,2	5 765	10,8	1	--	1 559	2,9
Délits de la route au Code criminel	7 510	6 833	91,0	561	7,5	-	-	116	1,5
Conduite avec facultés affaiblies	45 743	39 095	85,5	5 204	11,4	1	--	1 443	3,2
Total — Lois Fédérales	44 172	35 800	81,0	5 133	11,6	759	1,7	2 480	5,6
Drogues	21 458	18 464	86,0	2 883	13,4	4	--	107	0,5
Trafic de stupéfiants	7 742	6 303	81,4	1 389	17,9	4	0,1	46	0,6
Possession de stupéfiants	13 716	12 161	88,7	1 494	10,9	-	-	61	0,4
Autres lois fédérales	22 714	17 336	76,3	2 250	9,9	755	3,3	2 373	10,4

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.3

Causes selon l'âge de l'accusé

Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes	Groupe d'âge											
		18 - 24		25 - 34		35 - 44		45 - 54		55 +		Inconnu	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	378 586	110 139	29,1	112 434	29,7	91 544	24,2	36 150	9,5	16 060	4,2	12 259	3,2
Total — Code Criminel	334 414	94 578	28,3	100 366	30,0	82 607	24,7	32 416	9,7	14 398	4,3	10 049	3,0
Infractions contre la personne	77 441	19 026	24,6	24 340	31,4	20 621	26,6	7 593	9,8	3 224	4,2	2 637	3,4
Homicide et infractions connexes	419	148	35,3	118	28,2	80	19,1	34	8,1	18	4,3	21	5,0
Tentative de meurtre	325	123	37,8	87	26,8	65	20,0	19	5,8	12	3,7	19	5,8
Vol qualifié	4 435	1 996	45,0	1 352	30,5	778	17,5	168	3,8	19	0,4	122	2,8
Enlèvement	275	85	30,9	83	30,2	64	23,3	22	8,0	8	2,9	13	4,7
Agression sexuelle	5 388	928	17,2	1 556	28,9	1 491	27,7	734	13,6	522	9,7	157	2,9
Abus sexuel	1 276	193	15,1	327	25,6	350	27,4	204	16,0	151	11,8	51	4,0
Voies de fait graves	21 018	6 187	29,4	6 655	31,7	5 155	24,5	1 772	8,4	747	3,6	502	2,4
Rapt	125	18	14,4	57	45,6	31	24,8	11	8,8	3	2,4	5	4,0
Voies de fait simples	44 180	9 348	21,2	14 105	31,9	12 607	28,5	4 629	10,5	1 744	3,9	1 747	4,0
Infractions contre les biens	94 707	34 232	36,1	28 061	29,6	20 236	21,4	7 187	7,6	3 063	3,2	1 928	2,0
Introduction par effraction	12 719	6 425	50,5	3 541	27,8	2 010	15,8	444	3,5	82	0,6	217	1,7
Crimes d'incendie	575	185	32,2	157	27,3	141	24,5	55	9,6	32	5,6	5	0,9
Fraude	19 799	5 394	27,2	7 012	35,4	4 581	23,1	1 686	8,5	524	2,6	602	3,0
Possession de biens volés	12 932	5 602	43,3	3 859	29,8	2 307	17,8	731	5,7	193	1,5	240	1,9
Vols	37 461	12 131	32,4	10 231	27,3	8 902	23,8	3 606	9,6	1 959	5,2	632	1,7
Dommages aux biens ou méfaits	11 221	4 495	40,1	3 261	29,1	2 295	20,5	665	5,9	273	2,4	232	2,1
Autres infractions au Code criminel	109 013	31 295	28,7	33 161	30,4	26 101	23,9	9 498	8,7	3 816	3,5	5 142	4,7
Armes offensives et explosifs	7 219	2 282	31,6	1 858	25,7	1 498	20,8	826	11,4	466	6,5	289	4,0
Administration de la justice	40 375	13 199	32,7	13 016	32,2	9 446	23,4	3 044	7,5	1 005	2,5	665	1,6
Infractions contre l'ordre public	8 875	3 391	38,2	2 867	32,3	1 799	20,3	540	6,1	206	2,3	72	0,8
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	4 801	824	17,2	1 664	34,7	1 451	30,2	524	10,9	260	5,4	78	1,6
Mœurs — jeux et paris	888	47	5,3	214	24,1	210	23,6	169	19,0	131	14,8	117	13,2
Infractions au Code criminel non précisées	46 855	11 552	24,7	13 542	28,9	11 697	25,0	4 395	9,4	1 748	3,7	3 921	8,4
Délits de la route	53 253	10 025	18,8	14 804	27,8	15 649	29,4	8 138	15,3	4 295	8,1	342	0,6
Délits de la route au Code criminel	7 510	1 599	21,3	2 474	32,9	2 049	27,3	907	12,1	409	5,4	72	1,0
Conduite avec facultés affaiblies	45 743	8 426	18,4	12 330	27,0	13 600	29,7	7 231	15,8	3 886	8,5	270	0,6
Total — Lois Fédérales	44 172	15 561	35,2	12 068	27,3	8 937	20,2	3 734	8,5	1 662	3,8	2 210	5,0
Drogues	21 458	8 572	39,9	6 440	30,0	4 419	20,6	1 227	5,7	225	1,0	575	2,7
Trafic de stupéfiants	7 742	2 372	30,6	2 552	33,0	1 800	23,2	584	7,5	138	1,8	296	3,8
Possession de stupéfiants	13 716	6 200	45,2	3 888	28,3	2 619	19,1	643	4,7	87	0,6	279	2,0
Autres lois fédérales	22 714	6 989	30,8	5 628	24,8	4 518	19,9	2 507	11,0	1 437	6,3	1 635	7,2

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.4

**Accusations selon la décision
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000**

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des accusations	Décision									
		Culpabilité		Cour Supérieure		Autres		Retrait ou arrêt		Acquittement	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	811 382	372 570	45,9	13 505	1,7	30 974	3,8	368 116	45,4	26 217	3,2
Total — Code Criminel	716 727	324 895	45,3	10 929	1,5	28 237	3,9	329 443	46,0	23 223	3,2
Infractions contre la personne	120 093	48 812	40,6	4 389	3,7	3 489	2,9	56 607	47,1	6 796	5,7
Homicide et infractions connexes	487	113	23,2	145	29,8	28	5,7	191	39,2	10	2,1
Tentative de meurtre	563	80	14,2	81	14,4	39	6,9	333	59,1	30	5,3
Vol qualifié	8 070	4 001	49,6	573	7,1	279	3,5	3 054	37,8	163	2,0
Enlèvement	2 964	488	16,5	275	9,3	80	2,7	1 915	64,6	206	7,0
Agression sexuelle	8 812	2 589	29,4	1 243	14,1	238	2,7	4 209	47,8	533	6,0
Abus sexuel	5 647	1 438	25,5	758	13,4	192	3,4	2 917	51,7	342	6,1
Voies de fait graves	32 744	12 641	38,6	921	2,8	960	2,9	16 080	49,1	2 142	6,5
Rapt	208	48	23,1	7	3,4	7	3,4	135	64,9	11	5,3
Voies de fait simples	60 598	27 414	45,2	386	0,6	1 666	2,7	27 773	45,8	3 359	5,5
Infractions contre les biens	218 975	103 636	47,3	3 112	1,4	8 751	4,0	99 898	45,6	3 578	1,6
Introduction par effraction	29 545	16 972	57,4	605	2,0	1 180	4,0	10 280	34,8	508	1,7
Crimes d'incendie	1 040	465	44,7	62	6,0	54	5,2	415	39,9	44	4,2
Fraude	61 807	26 278	42,5	1 333	2,2	3 476	5,6	29 839	48,3	881	1,4
Possession de biens volés	41 548	13 959	33,6	575	1,4	1 319	3,2	25 092	60,4	603	1,5
Vols	60 261	33 828	56,1	384	0,6	2 090	3,5	23 152	38,4	807	1,3
Dommages aux biens ou méfaits	24 774	12 134	49,0	153	0,6	632	2,6	11 120	44,9	735	3,0
Autres infractions au Code criminel	263 616	119 727	45,4	2 974	1,1	13 004	4,9	119 577	45,4	8 334	3,2
Armes offensives et explosifs	19 789	6 312	31,9	838	4,2	601	3,0	11 428	57,7	610	3,1
Administration de la justice	93 359	48 213	51,6	359	0,4	3 037	3,3	40 554	43,4	1 196	1,3
Infractions contre l'ordre public	17 040	10 069	59,1	43	0,3	453	2,7	6 140	36,0	335	2,0
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	6 776	2 862	42,2	188	2,8	116	1,7	3 465	51,1	145	2,1
Mœurs — jeux et paris	1 603	412	25,7	1	0,1	9	0,6	1 159	72,3	22	1,4
Infractions au Code criminel non précisées	125 049	51 859	41,5	1 545	1,2	8 788	7,0	56 831	45,4	6 026	4,8
Délits de la route	114 043	52 720	46,2	454	0,4	2 993	2,6	53 361	46,8	4 515	4,0
Délits de la route au Code criminel	15 822	8 706	55,0	202	1,3	417	2,6	6 183	39,1	314	2,0
Conduite avec facultés affaiblies	98 221	44 014	44,8	252	0,3	2 576	2,6	47 178	48,0	4 201	4,3
Total — Lois Fédérales	94 655	47 675	50,4	2 576	2,7	2 737	2,9	38 673	40,9	2 994	3,2
Drogues	40 616	17 056	42,0	1 915	4,7	621	1,5	20 759	51,1	265	0,7
Trafic de stupéfiants	19 118	5 973	31,2	1 654	8,7	297	1,6	11 023	57,7	171	0,9
Possession de stupéfiants	21 498	11 083	51,6	261	1,2	324	1,5	9 736	45,3	94	0,4
Autres lois fédérales	54 039	30 619	56,7	661	1,2	2 116	3,9	17 914	33,2	2 729	5,1

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.
Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.5
Causes selon la décision
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes	Décision									
		Culpabilité		Cour Supérieure		Autres		Retrait ou arrêt		Acquittement	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	378 586	228 267	60,3	4 449	1,2	13 917	3,7	122 676	32,4	9 277	2,5
Total — Code Criminel	334 414	199 066	59,5	3 697	1,1	13 116	3,9	109 986	32,9	8 549	2,6
Infractions contre la personne	77 441	40 055	51,7	1 966	2,5	2 215	2,9	29 852	38,5	3 353	4,3
Homicide et infractions connexes	419	102	24,3	128	30,5	25	6,0	154	36,8	10	2,4
Tentative de meurtre	325	74	22,8	65	20,0	21	6,5	154	47,4	11	3,4
Vol qualifié	4 435	2 479	55,9	368	8,3	139	3,1	1 360	30,7	89	2,0
Enlèvement	275	81	29,5	8	2,9	7	2,5	168	61,1	11	4,0
Agression sexuelle	5 388	2 035	37,8	787	14,6	143	2,7	2 092	38,8	331	6,1
Abus sexuel	1 276	711	55,7	82	6,4	39	3,1	406	31,8	38	3,0
Voies de fait graves	21 018	11 164	53,1	428	2,0	558	2,7	7 759	36,9	1 109	5,3
Rapt	125	40	32,0	5	4,0	5	4,0	73	58,4	2	1,6
Voies de fait simples	44 180	23 369	52,9	95	0,2	1 278	2,9	17 686	40,0	1 752	4,0
Infractions contre les biens	94 707	58 959	62,3	912	1,0	2 705	2,9	30 879	32,6	1 252	1,3
Introduction par effraction	12 719	8 698	68,4	266	2,1	447	3,5	3 109	24,4	199	1,6
Crimes d'incendie	575	312	54,3	48	8,3	34	5,9	159	27,7	22	3,8
Fraude	19 799	11 810	59,6	350	1,8	847	4,3	6 565	33,2	227	1,1
Possession de biens volés	12 932	7 805	60,4	116	0,9	258	2,0	4 567	35,3	186	1,4
Vols	37 461	23 215	62,0	110	0,3	920	2,5	12 787	34,1	429	1,1
Dommages aux biens ou méfaits	11 221	7 119	63,4	22	0,2	199	1,8	3 692	32,9	189	1,7
Autres infractions au Code criminel	109 013	59 796	54,9	682	0,6	7 428	6,8	39 101	35,9	2 006	1,8
Armes offensives et explosifs	7 219	4 147	57,4	175	2,4	252	3,5	2 508	34,7	137	1,9
Administration de la justice	40 375	22 933	56,8	140	0,3	961	2,4	15 959	39,5	382	0,9
Infractions contre l'ordre public	8 875	6 513	73,4	12	0,1	146	1,6	2 118	23,9	86	1,0
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	4 801	2 418	50,4	44	0,9	86	1,8	2 149	44,8	104	2,2
Mœurs — jeux et paris	888	310	34,9	-	-	6	0,7	561	63,2	11	1,2
Infractions au Code criminel non précisées	46 855	23 475	50,1	311	0,7	5 977	12,8	15 806	33,7	1 286	2,7
Délits de la route	53 253	40 256	75,6	137	0,3	768	1,4	10 154	19,1	1 938	3,6
Délits de la route au Code criminel	7 510	5 171	68,9	86	1,1	140	1,9	1 992	26,5	121	1,6
Conduite avec facultés affaiblies	45 743	35 085	76,7	51	0,1	628	1,4	8 162	17,8	1 817	4,0
Total — Lois Fédérales	44 172	29 201	66,1	752	1,7	801	1,8	12 690	28,7	728	1,6
Drogues	21 458	12 097	56,4	668	3,1	283	1,3	8 314	38,7	96	0,4
Trafic de stupéfiants	7 742	3 709	47,9	639	8,3	97	1,3	3 242	41,9	55	0,7
Possession de stupéfiants	13 716	8 388	61,2	29	0,2	186	1,4	5 072	37,0	41	0,3
Autres lois fédérales	22 714	17 104	75,3	84	0,4	518	2,3	4 376	19,3	632	2,8

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.6
Causes selon la peine la plus sévère
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes condamnation	Peine la plus sévère											
		Incarcération		Probation		Amende		Restitution		Autres		Pein inconnue	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	228 267	77 977	34,2	63 200	27,7	72 486	31,8	252	0,1	11 411	5,0	2 941	1,3
Total — Code Criminel	199 066	72 349	36,3	58 180	29,2	56 180	28,2	243	0,1	9 371	4,7	2 743	1,4
Infractions contre la personne	40 055	15 312	38,2	18 918	47,2	2 828	7,1	27	0,1	2 418	6,0	552	1,4
Homicide et infractions connexes	102	91	89,2	2	2,0	4	3,9	-	-	1	1,0	4	3,9
Tentative de meurtre	74	51	68,9	6	8,1	-	-	-	-	5	6,8	12	16,2
Vol qualifié	2 479	1 898	76,6	389	15,7	15	0,6	2	0,1	146	5,9	29	1,2
Enlèvement	81	50	61,7	25	30,9	1	1,2	-	-	4	4,9	1	1,2
Agression sexuelle	2 035	1 132	55,6	583	28,6	36	1,8	-	-	245	12,0	39	1,9
Abus sexuel	711	381	53,6	213	30,0	11	1,5	-	-	100	14,1	6	0,8
Voies de fait graves	11 164	5 244	47,0	4 238	38,0	741	6,6	6	0,1	715	6,4	220	2,0
Rapt	40	11	27,5	22	55,0	1	2,5	-	-	6	15,0	-	-
Voies de fait simples	23 369	6 454	27,6	13 440	57,5	2 019	8,6	19	0,1	1 196	5,1	241	1,0
Infractions contre les biens	58 959	23 532	39,9	21 460	36,4	9 466	16,1	179	0,3	3 872	6,6	450	0,8
Introduction par effraction	8 698	5 306	61,0	2 689	30,9	165	1,9	16	0,2	394	4,5	128	1,5
Crimes d'incendie	312	168	53,8	113	36,2	2	0,6	-	-	26	8,3	3	1,0
Fraude	11 810	4 029	34,1	5 038	42,7	1 343	11,4	56	0,5	1 276	10,8	68	0,6
Possession de biens volés	7 805	3 624	46,4	2 239	28,7	1 498	19,2	5	0,1	394	5,0	45	0,6
Vols	23 215	8 815	38,0	7 619	32,8	5 117	22,0	33	0,1	1 460	6,3	171	0,7
Dommages aux biens ou méfaits	7 119	1 590	22,3	3 762	52,8	1 341	18,8	69	1,0	322	4,5	35	0,5
Autres infractions au Code criminel	59 796	25 847	43,2	15 031	25,1	14 615	24,4	37	0,1	2 728	4,6	1 538	2,6
Armes offensives et explosifs	4 147	1 373	33,1	1 406	33,9	1 046	25,2	2	--	291	7,0	29	0,7
Administration de la justice	22 933	12 884	56,2	3 055	13,3	6 136	26,8	1	--	558	2,4	299	1,3
Infractions contre l'ordre public	6 513	1 973	30,3	1 705	26,2	2 481	38,1	5	0,1	284	4,4	65	1,0
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	2 418	694	28,7	884	36,6	591	24,4	1	--	223	9,2	25	1,0
Mœurs — jeux et paris	310	7	2,3	96	31,0	134	43,2	-	-	66	21,3	7	2,3
Infractions au Code criminel non précisées	23 475	8 916	38,0	7 885	33,6	4 227	18,0	28	0,1	1 306	5,6	1 113	4,7
Délits de la route	40 256	7 658	19,0	2 771	6,9	29 271	72,7	-	-	353	0,9	203	0,5
Délits de la route au Code criminel	5 171	2 501	48,4	456	8,8	1 996	38,6	-	-	174	3,4	44	0,9
Conduite avec facultés affaiblies	35 085	5 157	14,7	2 315	6,6	27 275	77,7	-	-	179	0,5	159	0,5
Total — Lois Fédérales	29 201	5 628	19,3	5 020	17,2	16 306	55,8	9	--	2 040	7,0	198	0,7
Drogues	12 097	3 008	24,9	2 129	17,6	5 551	45,9	2	--	1 323	10,9	84	0,7
Trafic de stupéfiants	3 709	1 898	51,2	528	14,2	660	17,8	1	--	598	16,1	24	0,6
Possession de stupéfiants	8 388	1 110	13,2	1 601	19,1	4 891	58,3	1	--	725	8,6	60	0,7
Autres lois fédérales	17 104	2 620	15,3	2 891	16,9	10 755	62,9	7	--	717	4,2	114	0,7

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.
 Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.7
Causes selon la durée de la peine d'incarcération
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes condam- nation	Durée de la peine d'incarcération													
		1 mois ou moins		>1 à 6 mois		>6 à 12 mois		>1 à <2 ans		2 ans et plus		Inconnu		Pas d'incarcération	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	228 267	37 389	16,4	26 815	11,7	4 620	2,0	2 396	1,0	2 911	1,3	3 846	1,7	150 290	65,8
Total — Code Criminel	199 066	35 228	17,7	24 969	12,5	4 132	2,1	2 085	1,0	2 483	1,2	3 452	1,7	126 717	63,7
Infractions contre la personne	40 055	4 777	11,9	6 275	15,7	1 352	3,4	901	2,2	1 370	3,4	637	1,6	24 743	61,8
Homicide et infractions connexes	102	4	3,9	2	2,0	1	1,0	8	7,8	74	72,5	2	2,0	11	10,8
Tentative de meurtre	74	1	1,4	6	8,1	2	2,7	5	6,8	35	47,3	2	2,7	23	31,1
Vol qualifié	2 479	136	5,5	332	13,4	280	11,3	337	13,6	763	30,8	50	2,0	581	23,4
Enlèvement	81	9	11,1	19	23,5	7	8,6	7	8,6	7	8,6	1	1,2	31	38,3
Agression sexuelle	2 035	115	5,7	349	17,1	189	9,3	205	10,1	259	12,7	15	0,7	903	44,4
Abus sexuel	711	28	3,9	154	21,7	82	11,5	66	9,3	47	6,6	4	0,6	330	46,4
Voies de fait graves	11 164	1 569	14,1	2 479	22,2	580	5,2	221	2,0	164	1,5	231	2,1	5 920	53,0
Rapt	40	2	5,0	4	10,0	1	2,5	3	7,5	1	2,5	-	-	29	72,5
Voies de fait simples	23 369	2 913	12,5	2 930	12,5	210	0,9	49	0,2	20	0,1	332	1,4	16 915	72,4
Infractions contre les biens	58 959	8 994	15,3	9 681	16,4	2 074	3,5	905	1,5	842	1,4	1 036	1,8	35 427	60,1
Introduction par effraction	8 698	747	8,6	2 320	26,7	970	11,2	563	6,5	555	6,4	151	1,7	3 392	39,0
Crimes d'incendie	312	13	4,2	51	16,3	49	15,7	30	9,6	22	7,1	3	1,0	144	46,2
Fraude	11 810	1 437	12,2	1 802	15,3	356	3,0	106	0,9	137	1,2	191	1,6	7 781	65,9
Possession de biens volés	7 805	1 389	17,8	1 688	21,6	238	3,0	74	0,9	51	0,7	184	2,4	4 181	53,6
Vols	23 215	4 457	19,2	3 297	14,2	434	1,9	124	0,5	76	0,3	427	1,8	14 400	62,0
Dommages aux biens ou méfaits	7 119	951	13,4	523	7,3	27	0,4	8	0,1	1	--	80	1,1	5 529	77,7
Autres infractions au Code criminel	59 796	17 289	28,9	5 991	10,0	492	0,8	182	0,3	220	0,4	1 673	2,8	33 949	56,8
Armes offensives et explosifs	4 147	502	12,1	558	13,5	162	3,9	44	1,1	47	1,1	60	1,4	2 774	66,9
Administration de la justice	22 933	9 521	41,5	2 337	10,2	66	0,3	11	--	25	0,1	924	4,0	10 049	43,8
Infractions contre l'ordre public	6 513	1 394	21,4	445	6,8	19	0,3	7	0,1	2	--	106	1,6	4 540	69,7
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	2 418	521	21,5	99	4,1	9	0,4	3	0,1	7	0,3	55	2,3	1 724	71,3
Mœurs — jeux et paris	310	3	1,0	4	1,3	-	-	-	-	-	-	-	-	303	97,7
Infractions au Code criminel non précisées	23 475	5 348	22,8	2 548	10,9	236	1,0	117	0,5	139	0,6	528	2,2	14 559	62,0
Délits de la route	40 256	4 168	10,4	3 022	7,5	214	0,5	97	0,2	51	0,1	106	0,3	32 598	81,0
Délits de la route au Code criminel	5 171	1 187	23,0	1 089	21,1	102	2,0	51	1,0	24	0,5	48	0,9	2 670	51,6
Conduite avec facultés affaiblies	35 085	2 981	8,5	1 933	5,5	112	0,3	46	0,1	27	0,1	58	0,2	29 928	85,3
Total — Lois Fédérales	29 201	2 161	7,4	1 846	6,3	488	1,7	311	1,1	428	1,5	394	1,3	23 573	80,7
Drogues	12 097	1 187	9,8	965	8,0	178	1,5	133	1,1	320	2,6	225	1,9	9 089	75,1
Trafic de stupéfiants	3 709	422	11,4	771	20,8	170	4,6	129	3,5	316	8,5	90	2,4	1 811	48,8
Possession de stupéfiants	8 388	765	9,1	194	2,3	8	0,1	4	--	4	--	135	1,6	7 278	86,8
Autres lois fédérales	17 104	974	5,7	881	5,2	310	1,8	178	1,0	108	0,6	169	1,0	14 484	84,7

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.8

**Causes selon la durée de l'ordonnance de probation
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000**

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes condam- nation	Durée de l'ordonnance de probation												Pas de probation	
		3 mois ou moins		>3 à 6 mois		>6 à 12 mois		>12 à 24 ans		>24 mois		Inconnu			
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%		
Total des infractions	228 267	4 875	2,1	9 502	4,2	42 763	18,7	32 962	14,4	6 600	2,9	59	--	131 506	57,6
Total — Code Criminel	199 066	4 390	2,2	8 410	4,2	39 716	20,0	30 768	15,5	6 252	3,1	51	--	109 479	55,0
Infractions contre la personne	40 055	557	1,4	1 989	5,0	13 260	33,1	11 009	27,5	2 322	5,8	7	--	10 911	27,2
Homicide et infractions connexes	102	-	-	-	-	1	1,0	7	6,9	6	5,9	-	-	88	86,3
Tentative de meurtre	74	-	-	-	-	3	4,1	9	12,2	14	18,9	-	-	48	64,9
Vol qualifié	2 479	7	0,3	14	0,6	278	11,2	613	24,7	293	11,8	-	-	1 274	51,4
Enlèvement	81	-	-	1	1,2	13	16,0	28	34,6	13	16,0	-	-	26	32,1
Agression sexuelle	2 035	7	0,3	24	1,2	402	19,8	647	31,8	367	18,0	2	0,1	586	28,8
Abus sexuel	711	5	0,7	7	1,0	106	14,9	265	37,3	199	28,0	-	-	129	18,1
Voies de fait graves	11 164	175	1,6	380	3,4	3 229	28,9	3 325	29,8	664	5,9	3	--	3 388	30,3
Rapt	40	1	2,5	2	5,0	13	32,5	11	27,5	5	12,5	-	-	8	20,0
Voies de fait simples	23 369	362	1,5	1 561	6,7	9 215	39,4	6 104	26,1	761	3,3	2	--	5 364	23,0
Infractions contre les biens	58 959	1 126	1,9	3 029	5,1	14 179	24,0	11 045	18,7	2 150	3,6	13	--	27 417	46,5
Introduction par effraction	8 698	93	1,1	231	2,7	1 850	21,3	2 677	30,8	565	6,5	1	--	3 281	37,7
Crimes d'incendie	312	1	0,3	4	1,3	41	13,1	111	35,6	77	24,7	-	-	78	25,0
Fraude	11 810	214	1,8	539	4,6	2 969	25,1	2 635	22,3	755	6,4	1	--	4 697	39,8
Possession de biens volés	7 805	171	2,2	299	3,8	1 628	20,9	1 152	14,8	155	2,0	2	--	4 398	56,3
Vols	23 215	414	1,8	1 212	5,2	5 409	23,3	3 390	14,6	451	1,9	6	--	12 333	53,1
Domages aux biens ou méfaits	7 119	233	3,3	744	10,5	2 282	32,1	1 080	15,2	147	2,1	3	--	2 630	36,9
Autres infractions au Code criminel	59 796	1 313	2,2	2 471	4,1	9 875	16,5	7 187	12,0	1 467	2,5	12	--	37 471	62,7
Armes offensives et explosifs	4 147	59	1,4	159	3,8	876	21,1	775	18,7	184	4,4	-	-	2 094	50,5
Administration de la justice	22 933	516	2,3	616	2,7	2 482	10,8	1 827	8,0	286	1,2	5	--	17 201	75,0
Infractions contre l'ordre public	6 513	151	2,3	417	6,4	1 074	16,5	437	6,7	53	0,8	2	--	4 379	67,2
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	2 418	31	1,3	119	4,9	562	23,2	291	12,0	79	3,3	-	-	1 336	55,3
Mœurs — jeux et paris	310	3	1,0	19	6,1	62	20,0	13	4,2	1	0,3	-	-	212	68,4
Infractions au Code criminel non précisées	23 475	553	2,4	1 141	4,9	4 819	20,5	3 844	16,4	864	3,7	5	--	12 249	52,2
Délits de la route	40 256	1 394	3,5	921	2,3	2 402	6,0	1 527	3,8	313	0,8	19	--	33 680	83,7
Délits de la route au Code criminel	5 171	373	7,2	206	4,0	502	9,7	402	7,8	71	1,4	4	0,1	3 613	69,9
Conduite avec facultés affaiblies	35 085	1 021	2,9	715	2,0	1 900	5,4	1 125	3,2	242	0,7	15	--	30 067	85,7
Total — Lois Fédérales	29 201	485	1,7	1 092	3,7	3 047	10,4	2 194	7,5	348	1,2	8	--	22 027	75,4
Drogues	12 097	276	2,3	589	4,9	1 583	13,1	638	5,3	78	0,6	6	--	8 927	73,8
Trafic de stupéfiants	3 709	133	3,6	129	3,5	619	16,7	381	10,3	55	1,5	4	0,1	2 388	64,4
Possession de stupéfiants	8 388	143	1,7	460	5,5	964	11,5	257	3,1	23	0,3	2	--	6 539	78,0
Autres lois fédérales	17 104	209	1,2	503	2,9	1 464	8,6	1 556	9,1	270	1,6	2	--	13 100	76,6

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.
Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.9
Causes selon le montant de l'amende
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes condam- nation	Montant de l'amende													
		100 \$ ou moins		>100 \$ à 300 \$		>300 \$ à 500 \$		>500 \$ à 1000 \$		>1000 \$		Inconnu		Pas d'amende	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	228 267	16 218	7,1	27 584	12,1	15 715	6,9	23 347	10,2	4 117	1,8	2 575	1,1	138 711	60,8
Total — Code Criminel	199 066	9 905	5,0	21 307	10,7	13 440	6,8	21 369	10,7	2 694	1,4	2 380	1,2	127 971	64,3
Infractions contre la personne	40 055	731	1,8	2 510	6,3	1 743	4,4	805	2,0	114	0,3	684	1,7	33 468	83,6
Homicide et infractions connexes	102	-	-	-	-	4	3,9	-	-	-	-	-	-	98	96,1
Tentative de meurtre	74	-	-	-	-	-	-	2	2,7	-	-	-	-	72	97,3
Vol qualifié	2 479	6	0,2	9	0,4	5	0,2	6	0,2	2	0,1	7	0,3	2 444	98,6
Enlèvement	81	1	1,2	1	1,2	2	2,5	1	1,2	1	1,2	1	1,2	74	91,4
Agression sexuelle	2 035	4	0,2	26	1,3	51	2,5	29	1,4	10	0,5	19	0,9	1 896	93,2
Abus sexuel	711	2	0,3	2	0,3	10	1,4	11	1,5	1	0,1	11	1,5	674	94,8
Voies de fait graves	11 164	199	1,8	603	5,4	455	4,1	297	2,7	51	0,5	161	1,4	9 398	84,2
Rapt	40	1	2,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39	97,5
Voies de fait simples	23 369	518	2,2	1 869	8,0	1 216	5,2	459	2,0	49	0,2	485	2,1	18 773	80,3
Infractions contre les biens	58 959	3 117	5,3	6 428	10,9	2 560	4,3	1 013	1,7	273	0,5	685	1,2	44 883	76,1
Introduction par effraction	8 698	57	0,7	248	2,9	166	1,9	68	0,8	19	0,2	101	1,2	8 039	92,4
Crimes d'incendie	312	1	0,3	1	0,3	5	1,6	2	0,6	1	0,3	-	-	302	96,8
Fraude	11 810	484	4,1	962	8,1	369	3,1	165	1,4	76	0,6	112	0,9	9 642	81,6
Possession de biens volés	7 805	230	2,9	923	11,8	582	7,5	289	3,7	101	1,3	103	1,3	5 577	71,5
Vois	23 215	1 891	8,1	3 200	13,8	1 090	4,7	398	1,7	66	0,3	277	1,2	16 293	70,2
Dommages aux biens ou méfaits	7 119	454	6,4	1 094	15,4	348	4,9	91	1,3	10	0,1	92	1,3	5 030	70,7
Autres infractions au Code criminel	59 796	5 981	10,0	7 903	13,2	2 489	4,2	796	1,3	274	0,5	780	1,3	41 573	69,5
Armes offensives et explosifs	4 147	337	8,1	609	14,7	280	6,8	83	2,0	16	0,4	40	1,0	2 782	67,1
Administration de la justice	22 933	3 011	13,1	2 834	12,4	550	2,4	136	0,6	12	0,1	342	1,5	16 048	70,0
Infractions contre l'ordre public	6 513	701	10,8	1 565	24,0	477	7,3	134	2,1	14	0,2	54	0,8	3 568	54,8
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	2 418	192	7,9	382	15,8	136	5,6	40	1,7	30	1,2	29	1,2	1 609	66,5
Mœurs — jeux et paris	310	5	1,6	9	2,9	22	7,1	43	13,9	76	24,5	2	0,6	153	49,4
Infractions au Code criminel non précisées	23 475	1 735	7,4	2 504	10,7	1 024	4,4	360	1,5	126	0,5	313	1,3	17 413	74,2
Délits de la route	40 256	76	0,2	4 466	11,1	6 648	16,5	18 755	46,6	2 033	5,1	231	0,6	8 047	20,0
Délits de la route au Code criminel	5 171	56	1,1	487	9,4	674	13,0	825	16,0	199	3,8	68	1,3	2 862	55,3
Conduite avec facultés affaiblies	35 085	20	0,1	3 979	11,3	5 974	17,0	17 930	51,1	1 834	5,2	163	0,5	5 185	14,8
Total — Lois Fédérales	29 201	6 313	21,6	6 277	21,5	2 275	7,8	1 978	6,8	1 423	4,9	195	0,7	10 740	36,8
Drogues	12 097	1 264	10,4	2 871	23,7	1 043	8,6	675	5,6	331	2,7	154	1,3	5 759	47,6
Trafic de stupéfiants	3 709	47	1,3	191	5,1	228	6,1	260	7,0	259	7,0	43	1,2	2 681	72,3
Possession de stupéfiants	8 388	1 217	14,5	2 680	32,0	815	9,7	415	4,9	72	0,9	111	1,3	3 078	36,7
Autres lois fédérales	17 104	5 049	29,5	3 406	19,9	1 232	7,2	1 303	7,6	1 092	6,4	41	0,2	4 981	29,1

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.10

Durée moyenne et durée médiane de la peine d'incarcération**Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000**

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Durée de la peine d'incarcération en jours pour les accusations et les causes donnant lieu à une peine d'incarcération											
	Total des accusations			Total des causes une seule accusation			Causes comportant de multiples accusations			Causes comportant		
	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane
Total des infractions	158 981	185	60	74 128	130	30	26 836	87	30	47 292	155	60
Total — Code Criminel	145 900	180	60	68 894	126	30	24 529	84	30	44 365	149	60
Infractions contre la personne	20 399	359	90	14 672	251	90	3 916	212	60	10 756	265	90
Homicide et infractions connexes	99	3 679	2 190	89	3 671	2 190	59	3 564	2 095	30	3 881	2 555
Tentative de meurtre	55	2 037	1 825	49	1 874	1 620	13	1 025	365	36	2 180	1 825
Vol qualifié	3 161	1 083	730	1 848	736	540	423	467	360	1 425	816	729
Enlèvement	369	762	540	49	358	180	7	392	180	42	352	180
Agression sexuelle	1 527	582	365	1 115	500	300	354	407	180	761	543	360
Abus sexuel	920	494	360	376	335	240	69	234	180	307	358	270
Voies de fait graves	6 033	181	90	5 013	152	90	1 137	132	60	3 876	158	90
Rapt	16	401	420	11	316	180	5	61	60	6	529	495
Voies de fait simples	8 219	84	60	6 122	71	45	1 849	51	30	4 273	80	60
Infractions contre les biens	49 912	235	90	22 496	138	60	6 376	100	30	16 120	153	80
Introduction par effraction	11 400	446	300	5 155	275	180	1 147	206	120	4 008	294	180
Crimes d'incendie	287	544	450	165	378	300	49	309	300	116	407	345
Fraude	11 817	247	120	3 838	135	60	840	108	45	2 998	143	60
Possession de biens volés	7 465	162	90	3 440	104	60	975	88	45	2 465	110	60
Vols	14 996	132	60	8 388	81	30	2 869	67	30	5 519	88	45
Dommages aux biens ou méfaits	3 947	100	60	1 510	51	30	496	40	30	1 014	57	30
Autres infractions au Code criminel	61 472	93	30	24 174	55	30	11 900	38	20	12 274	71	30
Armes offensives et explosifs	2 566	242	120	1 313	147	60	168	91	30	1 145	155	90
Administration de la justice	28 112	51	30	11 960	32	17	6 510	29	15	5 450	36	24
Infractions contre l'ordre public	3 866	62	30	1 867	38	30	510	25	15	1 357	43	30
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	847	92	15	639	43	10	394	26	7	245	70	15
Mœurs — jeux et paris	7	57	90	7	57	90	2	19	19	5	72	90
Infractions au Code criminel non précisées	26 074	129	45	8 388	77	30	4 316	53	30	4 072	104	30
Délits de la route	14 117	102	60	7 552	72	30	2 337	62	30	5 215	77	30
Délits de la route au Code criminel	5 017	130	60	2 453	93	45	1 119	77	30	1 334	107	60
Conduite avec facultés affaiblies	9 100	86	35	5 099	62	30	1 218	48	24	3 881	67	30
Total — Lois Fédérales	13 081	241	90	5 234	188	60	2 307	112	30	2 927	247	90
Drogues	5 453	244	90	2 783	199	60	1 184	129	30	1 599	252	90
Trafic de stupéfiants	3 398	362	180	1 808	289	90	536	250	90	1 272	306	120
Possession de stupéfiants	2 055	50	30	975	32	15	648	28	14	327	40	15
Autres lois fédérales	7 628	239	120	2 451	174	90	1 123	94	30	1 328	242	150

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.
Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.11
Durée moyenne et durée médiane de l'ordonnance de probation
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Durée de l'ordonnance de probation en jours pour les accusations et les causes donnant lieu à une peine de probation											
	Total des accusations			Total des causes une seule accusation			Causes comportant de multiples accusations			Causes comportant		
	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane
Total des infractions	163 040	533	450	96 702	474	365	42 808	427	365	53 894	512	365
Total — Code Criminel	148 932	532	435	89 536	477	365	39 109	431	365	50 427	512	365
Infractions contre la personne	34 241	530	365	29 137	506	365	13 029	446	365	16 108	554	540
Homicide et infractions connexes	14	792	725	14	792	725	9	868	1 095	5	654	540
Tentative de meurtre	27	846	1 095	26	850	1 095	12	923	1 095	14	787	730
Vol qualifié	1 561	734	730	1 205	707	730	365	642	730	840	735	730
Enlèvement	236	747	730	55	678	730	8	544	540	47	701	730
Agression sexuelle	1 719	701	730	1 447	679	730	650	613	540	797	733	730
Abus sexuel	1 037	809	730	582	751	730	143	694	730	439	770	730
Voies de fait graves	8 676	547	540	7 773	532	450	2 740	474	365	5 033	563	540
Rapt	38	577	540	32	549	453	22	530	365	10	591	540
Voies de fait simples	20 933	477	365	18 003	458	365	9 080	413	365	8 923	503	365
Infractions contre les biens	56 279	553	540	31 529	484	365	13 128	439	365	18 401	516	365
Introduction par effraction	9 877	643	730	5 416	578	540	1 731	510	365	3 685	610	730
Crimes d'incendie	313	783	730	234	753	730	98	693	730	136	796	730
Fraude	15 725	596	540	7 112	522	365	2 550	513	365	4 562	527	365
Possession de biens volés	6 179	513	365	3 405	457	365	1 387	426	365	2 018	478	365
Vols	16 476	506	365	10 876	447	365	5 249	409	365	5 627	484	365
Dommages aux biens ou méfaits	7 709	472	365	4 486	403	365	2 113	364	360	2 373	437	365
Autres infractions au Code criminel	48 434	536	450	22 313	463	365	11 073	421	365	11 240	503	365
Armes offensives et explosifs	3 103	561	540	2 053	513	365	532	439	365	1 521	539	450
Administration de la justice	13 583	499	365	5 727	437	365	2 879	402	365	2 848	472	365
Infractions contre l'ordre public	3 705	440	365	2 132	376	360	880	332	360	1 252	407	365
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	1 356	507	365	1 082	459	365	724	426	365	358	525	365
Mœurs — jeux et paris	113	368	360	98	364	360	56	377	360	42	347	360
Infractions au Code criminel non précisées	26 574	567	540	11 221	484	365	6 002	442	365	5 219	533	450
Délits de la route	9 978	404	365	6 557	363	360	1 879	327	360	4 678	377	360
Délits de la route au Code criminel	2 654	435	365	1 554	367	360	757	308	360	797	423	365
Conduite avec facultés affaiblies	7 324	393	365	5 003	362	360	1 122	340	360	3 881	368	360
Total — Lois Fédérales	14 108	540	540	7 166	446	365	3 699	382	360	3 467	515	365
Drogues	4 670	436	365	3 164	369	360	1 854	341	360	1 310	410	365
Trafic de stupéfiants	1 957	472	365	1 317	423	365	484	407	365	833	432	365
Possession de stupéfiants	2 713	410	360	1 847	331	360	1 370	317	360	477	372	360
Autres lois fédérales	9 438	591	730	4 002	507	365	1 845	424	365	2 157	578	730

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.12

**Montant moyen et montant médian de l'amende
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000**

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Montant de l'amende en dollars pour les accusations et les causes donnant lieu à une amende											
	Total des accusations			Total des causes une seule accusation			Causes impliquant de multiples accusations			Causes impliquant		
	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane
Total des infractions	112 190	1 560	300	86 981	716	300	39 283	512	250	47 698	884	500
Total — Code Criminel	86 715	858	300	68 715	629	400	26 078	428	300	42 637	752	500
Infractions contre la personne	6 426	378	300	5 903	386	300	2 985	412	350	2 918	360	300
Homicide et infractions connexes	4	500	500	4	500	500	1	500	500	3	500	500
Tentative de meurtre	2	1 000	1 000	2	1 000	1 000	-	-	-	2	1 000	1 000
Vol qualifié	31	477	300	28	508	300	14	629	500	14	387	250
Enlèvement	17	485	500	6	683	500	-	-	-	6	683	500
Agression sexuelle	125	597	500	120	605	500	83	660	500	37	482	500
Abus sexuel	35	574	500	26	631	500	10	705	750	16	584	500
Voies de fait graves	1 690	428	300	1 605	435	325	635	510	491	970	385	300
Rapt	1	50	50	1	50	50	-	-	-	1	50	50
Voies de fait simples	4 521	350	300	4 111	358	300	2 242	372	300	1 869	340	250
Infractions contre les biens	16 534	449	200	13 391	403	200	7 297	397	200	6 094	411	250
Introduction par effraction	669	454	300	558	430	300	272	383	300	286	475	300
Crimes d'incendie	36	25 107	33 306	10	3 791	500	3	500	500	7	5 201	500
Fraude	2 963	697	200	2 056	779	250	873	960	250	1 183	645	250
Possession de biens volés	2 772	501	300	2 125	499	300	1 143	444	300	982	564	300
Vols	7 533	282	200	6 645	290	200	3 940	294	200	2 705	283	200
Dommages aux biens ou méfaits	2 561	253	200	1 997	268	200	1 066	268	200	931	268	200
Autres infractions au Code criminel	26 528	1 532	150	17 443	843	200	9 444	316	200	7 999	1 466	150
Armes offensives et explosifs	1 701	290	200	1 325	303	250	499	283	250	826	316	250
Administration de la justice	11 323	164	100	6 543	184	150	3 221	198	150	3 322	170	125
Infractions contre l'ordre public	3 590	250	200	2 891	260	200	1 355	266	200	1 536	254	200
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	840	414	200	780	355	200	593	310	200	187	496	250
Mœurs — jeux et paris	250	2 331	1 111	155	3 078	1 000	99	2 313	1 000	56	4 430	1 111
Infractions au Code criminel non précisées	8 824	4 133	200	5 749	2 018	200	3 677	389	200	2 072	4 910	200
Délits de la route	37 227	641	600	31 978	652	600	6 352	640	600	25 626	655	600
Délits de la route au Code criminel	2 886	610	500	2 241	639	500	1 341	640	500	900	639	500
Conduite avec facultés affaiblies	34 341	644	600	29 737	653	600	5 011	640	600	24 726	656	600
Total — Lois Fédérales	25 475	3 952	200	18 266	1 041	200	13 205	676	150	5 061	1 995	400
Drogues	7 459	452	250	6 184	435	250	4 458	320	200	1 726	732	350
Trafic de stupéfiants	1 215	1 252	600	985	1 190	650	420	810	500	565	1 472	900
Possession de stupéfiants	6 244	296	200	5 199	292	200	4 038	269	200	1 161	372	250
Autres lois fédérales	18 016	5 401	200	12 082	1 351	150	8 747	857	110	3 335	2 648	500

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.
Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.13

**Causes selon le nombre d'audiences
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000**

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes	Nombre d'audiences											
		1 audience		2 audiences		3 audiences		4 audiences		5 audiences		6 et plus audiences	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	378 586	69 658	18,4	59 271	15,7	52 910	14,0	44 482	11,7	35 339	9,3	116 926	30,9
Total — Code Criminel	334 414	57 567	17,2	51 616	15,4	47 791	14,3	40 451	12,1	32 207	9,6	104 782	31,3
Infractions contre la personne	77 441	6 308	8,1	9 086	11,7	11 267	14,5	10 681	13,8	8 910	11,5	31 189	40,3
Homicide et infractions connexes	419	46	11,0	27	6,4	27	6,4	27	6,4	37	8,8	255	60,9
Tentative de meurtre	325	20	6,2	18	5,5	25	7,7	19	5,8	23	7,1	220	67,7
Vol qualifié	4 435	283	6,4	257	5,8	361	8,1	392	8,8	414	9,3	2 728	61,5
Enlèvement	275	19	6,9	28	10,2	31	11,3	27	9,8	41	14,9	129	46,9
Agression sexuelle	5 388	273	5,1	361	6,7	473	8,8	551	10,2	534	9,9	3 196	59,3
Abus sexuel	1 276	88	6,9	84	6,6	117	9,2	133	10,4	117	9,2	737	57,8
Voies de fait graves	21 018	1 407	6,7	2 096	10,0	2 794	13,3	2 788	13,3	2 446	11,6	9 487	45,1
Rapt	125	20	16,0	12	9,6	12	9,6	17	13,6	13	10,4	51	40,8
Voies de fait simples	44 180	4 152	9,4	6 203	14,0	7 427	16,8	6 727	15,2	5 285	12,0	14 386	32,6
Infractions contre les biens	94 707	15 282	16,1	16 105	17,0	13 156	13,9	10 990	11,6	8 650	9,1	30 524	32,2
Introduction par effraction	12 719	1 332	10,5	1 565	12,3	1 725	13,6	1 526	12,0	1 347	10,6	5 224	41,1
Crimes d'incendie	575	35	6,1	44	7,7	51	8,9	48	8,3	66	11,5	331	57,6
Fraude	19 799	3 104	15,7	2 679	13,5	2 385	12,0	2 162	10,9	1 854	9,4	7 615	38,5
Possession de biens volés	12 932	1 609	12,4	1 734	13,4	1 664	12,9	1 592	12,3	1 292	10,0	5 041	39,0
Vols	37 461	7 430	19,8	8 067	21,5	5 464	14,6	4 192	11,2	3 005	8,0	9 303	24,8
Domages aux biens ou méfaits	11 221	1 772	15,8	2 016	18,0	1 867	16,6	1 470	13,1	1 086	9,7	3 010	26,8
Autres infractions au Code criminel	109 013	23 813	21,8	18 121	16,6	15 584	14,3	12 362	11,3	9 488	8,7	29 645	27,2
Armes offensives et explosifs	7 219	894	12,4	836	11,6	997	13,8	874	12,1	752	10,4	2 866	39,7
Administration de la justice	40 375	10 167	25,2	7 059	17,5	5 473	13,6	4 278	10,6	3 220	8,0	10 178	25,2
Infractions contre l'ordre public	8 875	1 652	18,6	1 730	19,5	1 403	15,8	1 024	11,5	805	9,1	2 261	25,5
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	4 801	657	13,7	839	17,5	770	16,0	563	11,7	437	9,1	1 535	32,0
Mœurs — jeux et paris	888	76	8,6	93	10,5	87	9,8	65	7,3	105	11,8	462	52,0
Infractions au Code criminel non précisées	46 855	10 367	22,1	7 564	16,1	6 854	14,6	5 558	11,9	4 169	8,9	12 343	26,3
Délits de la route	53 253	12 164	22,8	8 304	15,6	7 784	14,6	6 418	12,1	5 159	9,7	13 424	25,2
Délits de la route au Code criminel	7 510	1 001	13,3	920	12,3	1 076	14,3	944	12,6	840	11,2	2 729	36,3
Conduite avec facultés affaiblies	45 743	11 163	24,4	7 384	16,1	6 708	14,7	5 474	12,0	4 319	9,4	10 695	23,4
Total — Lois Fédérales	44 172	12 091	27,4	7 655	17,3	5 119	11,6	4 031	9,1	3 132	7,1	12 144	27,5
Drogues	21 458	3 941	18,4	3 321	15,5	2 552	11,9	2 075	9,7	1 646	7,7	7 923	36,9
Trafic de stupéfiants	7 742	547	7,1	594	7,7	686	8,9	797	10,3	645	8,3	4 473	57,8
Possession de stupéfiants	13 716	3 394	24,7	2 727	19,9	1 866	13,6	1 278	9,3	1 001	7,3	3 450	25,2
Autres lois fédérales	22 714	8 150	35,9	4 334	19,1	2 567	11,3	1 956	8,6	1 486	6,5	4 221	18,6

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.14

**Temps écoulé entre la première et la dernière audience
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000**

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Total des causes	Temps écoulé											
		1 audience		Jusqu'à 4 semaines		>4 à 16 semaines		>16 à 32 semaines		>32 à 52 semaines		>52 semaines	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Total des infractions	378 586	69 658	18,4	55 845	14,8	90 031	23,8	81 252	21,5	45 816	12,1	35 984	9,5
Total — Code Criminel	334 414	57 567	17,2	51 058	15,3	79 901	23,9	73 254	21,9	41 104	12,3	31 530	9,4
Infractions contre la personne	77 441	6 308	8,1	8 966	11,6	20 664	26,7	21 449	27,7	12 338	15,9	7 716	10,0
Homicide et infractions connexes	419	46	11,0	39	9,3	60	14,3	98	23,4	93	22,2	83	19,8
Tentative de meurtre	325	20	6,2	34	10,5	79	24,3	92	28,3	54	16,6	46	14,2
Vol qualifié	4 435	283	6,4	574	12,9	1 175	26,5	1 054	23,8	752	17,0	597	13,5
Enlèvement	275	19	6,9	39	14,2	80	29,1	65	23,6	45	16,4	27	9,8
Agression sexuelle	5 388	273	5,1	264	4,9	906	16,8	1 443	26,8	1 318	24,5	1 184	22,0
Abus sexuel	1 276	88	6,9	57	4,5	245	19,2	291	22,8	286	22,4	309	24,2
Voies de fait graves	21 018	1 407	6,7	2 531	12,0	5 268	25,1	5 684	27,0	3 641	17,3	2 487	11,8
Rapt	125	20	16,0	7	5,6	30	24,0	33	26,4	25	20,0	10	8,0
Voies de fait simples	44 180	4 152	9,4	5 421	12,3	12 821	29,0	12 689	28,7	6 124	13,9	2 973	6,7
Infractions contre les biens	94 707	15 282	16,1	15 292	16,1	23 960	25,3	19 193	20,3	10 810	11,4	10 170	10,7
Introduction par effraction	12 719	1 332	10,5	2 348	18,5	3 425	26,9	2 704	21,3	1 585	12,5	1 325	10,4
Crimes d'incendie	575	35	6,1	64	11,1	132	23,0	135	23,5	102	17,7	107	18,6
Fraude	19 799	3 104	15,7	2 422	12,2	4 174	21,1	4 127	20,8	2 737	13,8	3 235	16,3
Possession de biens volés	12 932	1 609	12,4	2 099	16,2	3 194	24,7	2 817	21,8	1 735	13,4	1 478	11,4
Vols	37 461	7 430	19,8	6 685	17,8	9 909	26,5	6 786	18,1	3 486	9,3	3 165	8,4
Dommages aux biens ou méfaits	11 221	1 772	15,8	1 674	14,9	3 126	27,9	2 624	23,4	1 165	10,4	860	7,7
Autres infractions au Code criminel	109 013	23 813	21,8	20 980	19,2	25 130	23,1	20 585	18,9	10 418	9,6	8 087	7,4
Armes offensives et explosifs	7 219	894	12,4	970	13,4	1 760	24,4	1 794	24,9	1 050	14,5	751	10,4
Administration de la justice	40 375	10 167	25,2	10 512	26,0	8 283	20,5	6 269	15,5	2 986	7,4	2 158	5,3
Infractions contre l'ordre public	8 875	1 652	18,6	1 617	18,2	2 190	24,7	1 823	20,5	888	10,0	705	7,9
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	4 801	657	13,7	569	11,9	1 304	27,2	1 135	23,6	595	12,4	541	11,3
Mœurs — jeux et paris	888	76	8,6	65	7,3	200	22,5	176	19,8	187	21,1	184	20,7
Infractions au Code criminel non précisées	46 855	10 367	22,1	7 247	15,5	11 393	24,3	9 388	20,0	4 712	10,1	3 748	8,0
Délits de la route	53 253	12 164	22,8	5 820	10,9	10 147	19,1	12 027	22,6	7 538	14,2	5 557	10,4
Délits de la route au Code criminel	7 510	1 001	13,3	796	10,6	1 663	22,1	1 944	25,9	1 188	15,8	918	12,2
Conduite avec facultés affaiblies	45 743	11 163	24,4	5 024	11,0	8 484	18,5	10 083	22,0	6 350	13,9	4 639	10,1
Total — Lois Fédérales	44 172	12 091	27,4	4 787	10,8	10 130	22,9	7 998	18,1	4 712	10,7	4 454	10,1
Drogues	21 458	3 941	18,4	2 718	12,7	5 340	24,9	4 359	20,3	2 711	12,6	2 389	11,1
Trafic de stupéfiants	7 742	547	7,1	707	9,1	1 547	20,0	1 941	25,1	1 525	19,7	1 475	19,1
Possession de stupéfiants	13 716	3 394	24,7	2 011	14,7	3 793	27,7	2 418	17,6	1 186	8,6	914	6,7
Autres lois fédérales	22 714	8 150	35,9	2 069	9,1	4 790	21,1	3 639	16,0	2 001	8,8	2 065	9,1

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 1.15

**Temps moyen et temps médian écoulé entre la première et la dernière audience
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000**

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon, et les Territoires du Nord-Ouest

Groupe d'infractions	Temps écoulé en jours											
	Total des accusations une seule accusation			Total des causes de multiples accusations			Causes comportant			Causes comportant		
	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane
Total des infractions	811 382	171	97	378 586	152	84	198 602	138	74	179 984	168	98
Total — Code Criminel	716 727	166	94	334 414	153	87	168 636	142	80	165 778	164	96
Infractions contre la personne	120 093	184	135	77 441	171	126	38 294	160	123	39 147	181	129
Homicide et infractions connexes	487	251	182	419	240	178	264	243	194	155	235	160
Tentative de meurtre	563	196	132	325	195	134	92	157	117	233	210	147
Vol qualifié	8 070	193	147	4 435	188	130	1 319	188	125	3 116	188	132
Enlèvement	2 964	198	146	275	169	112	76	139	95	199	180	126
Agression sexuelle	8 812	262	217	5 388	254	209	2 232	247	202	3 156	260	215
Abus sexuel	5 647	298	248	1 276	262	210	500	215	174	776	292	236
Voies de fait graves	32 744	188	139	21 018	184	136	8 127	186	148	12 891	182	127
Rapt	208	196	125	125	179	127	76	160	116	49	207	140
Voies de fait simples	60 598	157	116	44 180	149	111	25 608	141	108	18 572	160	114
Infractions contre les biens	218 975	182	98	94 707	165	84	46 228	152	77	48 479	178	91
Introduction par effraction	29 545	160	92	12 719	160	90	4 487	162	98	8 232	159	85
Crimes d'incendie	1 040	223	168	575	233	160	270	222	162	305	242	154
Fraude	61 807	231	127	19 799	213	119	7 658	206	113	12 141	217	120
Possession de biens volés	41 548	172	98	12 932	172	100	6 660	166	104	6 272	178	97
Vols	60 261	162	76	37 461	146	63	20 807	130	56	16 654	166	71
Dommages aux biens ou méfaits	24 774	152	92	11 221	141	84	6 346	132	77	4 875	153	97
Autres infractions au Code criminel	263 616	143	70	109 013	128	56	68 110	120	49	40 903	141	71
Armes offensives et explosifs	19 789	182	130	7 219	166	112	2 592	149	91	4 627	176	123
Administration de la justice	93 359	112	35	40 375	101	27	25 970	99	26	14 405	103	28
Infractions contre l'ordre public	17 040	142	70	8 875	139	67	4 340	125	57	4 535	152	78
Mœurs — infractions d'ordre sexuel	6 776	197	124	4 801	172	104	3 661	156	98	1 140	224	126
Mœurs — jeux et paris	1 603	242	158	888	256	173	516	271	181	372	236	152
Infractions au Code criminel non précisées	125 049	155	87	46 855	137	67	31 031	128	54	15 824	154	96
Délits de la route	114 043	172	99	53 253	158	98	16 004	167	120	37 249	155	87
Délits de la route au Code criminel	15 822	190	119	7 510	185	127	4 245	176	121	3 265	197	140
Conduite avec facultés affaiblies	98 221	169	97	45 743	154	91	11 759	164	120	33 984	150	81
Total — Lois Fédérales	94 655	205	119	44 172	145	67	29 966	116	42	14 206	206	140
Drogues	40 616	194	119	21 458	163	90	14 404	138	64	7 054	214	152
Trafic de stupéfiants	19 118	249	179	7 742	234	174	3 054	221	161	4 688	242	181
Possession de stupéfiants	21 498	146	71	13 716	123	56	11 350	116	49	2 366	158	98
Autres lois fédérales	54 039	213	119	22 714	128	48	15 562	95	21	7 152	199	127

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.
Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Partie 2 – Survol des secteurs de compétence

Tableau 2.1
Accusations selon la décision
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Secteur de compétence	Total des accusations	Décision									
		Coupable		Cour Supérieure		Autres		Retrait		Acquittement	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
TOTAL	811 382	372 570	45,9	13 505	1,7	30 974	3,8	368 116	45,4	26 217	3,2
Terre-Neuve	16 382	9 653	58,9	661	4,0	623	3,8	5 426	33,1	19	0,1
Île-du-Prince-Édouard	2 737	1 724	63,0	60	2,2	10	0,4	918	33,5	25	0,9
Nouvelle-Écosse	30 562	12 161	39,8	635	2,1	1 092	3,6	15 714	51,4	960	3,1
Québec	193 350	111 627	57,7	28	--	13 982	7,2	46 566	24,1	21 147	10,9
Ontario	363 817	145 591	40,0	10 296	2,8	6 179	1,7	200 186	55,0	1 565	0,4
Saskatchewan	59 835	28 787	48,1	917	1,5	2 477	4,1	27 027	45,2	627	1,0
Alberta	138 503	60 278	43,5	768	0,6	6 414	4,6	69 236	50,0	1 807	1,3
Yukon	3 353	1 238	36,9	43	1,3	176	5,2	1 841	54,9	55	1,6
Territoires du Nord-Ouest	2 843	1 511	53,1	97	3,4	21	0,7	1 202	42,3	12	0,4

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 2.2
Causes selon la décision
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Secteur de compétence	Total des causes	Décision									
		Culpabilité		Cour Supérieure		Autres		Retrait		Acquittement	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
TOTAL	378 586	228 267	60,3	4 449	1,2	13 917	3,7	122 676	32,4	9 277	2,5
Terre-Neuve	6 622	4 730	71,4	111	1,7	181	2,7	1 590	24,0	10	0,2
Île-du-Prince-Édouard	1 575	1 177	74,7	31	2,0	7	0,4	342	21,7	18	1,1
Nouvelle-Écosse	16 432	8 669	52,8	236	1,4	859	5,2	6 117	37,2	551	3,4
Québec	71 614	52 724	73,6	16	--	4 423	6,2	7 877	11,0	6 574	9,2
Ontario	191 683	106 186	55,4	3 265	1,7	4 462	2,3	76 868	40,1	902	0,5
Saskatchewan	26 896	16 114	59,9	395	1,5	863	3,2	9 223	34,3	301	1,1
Alberta	60 776	36 851	60,6	327	0,5	3 008	4,9	19 704	32,4	886	1,5
Yukon	1 399	786	56,2	15	1,1	96	6,9	476	34,0	26	1,9
Territoires du Nord-Ouest	1 589	1 030	64,8	53	3,3	18	1,1	479	30,1	9	0,6

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 2.3
Causes selon le type de peine
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Secteur de compétence	Total des causes avec condamnation	Type de peine									
		Incarcération		Probation		Amende		Restitution		Autres	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
TOTAL	228 267	77 977	34,2	96 761	42,4	89 556	39,2	10 826	4,7	97 613	42,8
Terre-Neuve	4 730	1 447	30,6	2 324	49,1	1 846	39,0	79	1,7	1 677	35,5
Île-du-Prince-Édouard	1 177	676	57,4	504	42,8	565	48,0	161	13,7	324	27,5
Nouvelle-Écosse	8 669	2 042	23,6	2 803	32,3	4 378	50,5	517	6,0	4 181	48,2
Québec	52 724	15 074	28,6	26 798	50,8	22 907	43,4	1 256	2,4	12 099	22,9
Ontario	106 186	43 301	40,8	50 157	47,2	31 384	29,6	5 491	5,2	55 630	52,4
Saskatchewan	16 114	3 659	22,7	4 671	29,0	7 971	49,5	989	6,1	9 357	58,1
Alberta	36 851	11 069	30,0	8 966	24,3	19 919	54,1	2 208	6,0	13 688	37,1
Yukon	786	318	40,5	165	21,0	223	28,4	48	6,1	476	60,6
Territoires du Nord-Ouest	1 030	391	38,0	373	36,2	363	35,2	77	7,5	181	17,6

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 2.4
Durée moyenne et durée médiane de la peine d'incarcération
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Secteur de compétence	Durée de l'incarcération en jours pour les accusations et les causes donnant lieu à une peine d'incarcération											
	Total des accusations			Total des causes			Causes comportant une seule accusation			Causes comportant de multiples accusations		
	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane
Total	158 981	185	60	74 128	130	30	26 836	87	30	47 292	155	60
Terre-Neuve	4 651	121	30	1 290	99	30	256	68	21	1 034	106	30
Île-du-Prince-Édouard	1 076	228	30	676	198	15	338	257	15	338	139	15
Nouvelle-Écosse	4 199	155	30	2 042	129	30	716	95	30	1 326	148	45
Québec	48 699	290	179	15 074	227	90	4 088	144	58	10 986	258	150
Ontario	64 834	118	30	39 897	87	30	16 945	64	30	22 952	104	30
Saskatchewan	10 074	140	75	3 659	134	60	997	100	30	2 662	146	60
Alberta	24 271	191	60	10 833	155	30	3 284	108	30	7 549	175	60
Yukon	503	83	30	266	99	30	63	198	30	203	68	30
Territoires du Nord-Ouest	674	114	60	391	122	60	149	111	60	242	129	90

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 2.5
Durée moyenne et durée médiane de l'ordonnance de probation
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Secteur de compétence	Durée de l'ordonnance de probation en jours pour les accusations et les causes donnant lieu à une peine de probation											
	Total des accusations			Total des causes			Causes comportant une seule accusation			Causes comportant de multiples accusations		
	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane
Total	163 040	533	450	96 702	474	365	42 808	427	365	53 894	512	365
Terre-Neuve	4 250	549	408	2 323	476	365	1 128	410	365	1 195	540	450
Île-du-Prince-Édouard	754	440	365	503	409	360	311	386	360	192	447	365
Nouvelle-Écosse	3 960	445	365	2 803	407	365	1 453	372	365	1 350	445	365
Québec	61 907	655	730	26 784	583	730	9 008	492	365	17 776	630	730
Ontario	67 921	478	365	50 157	452	365	25 187	428	365	24 970	477	365
Saskatchewan	8 864	351	360	4 670	325	300	1 954	307	270	2 716	338	360
Alberta	14 676	411	365	8 945	382	365	3 501	357	360	5 444	398	365
Yukon	232	438	360	146	437	365	35	437	365	111	437	360
Territoires du Nord-Ouest	476	335	365	371	317	365	231	295	300	140	353	365

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 2.6
Montant moyen et montant médian de l'amende
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Secteur de compétence	Montant de l'amende en dollars pour les accusations et les causes donnant lieu à une amende											
	Total des accusations			Total des causes			Causes comportant une seule accusation			Causes comportant de multiples accusations		
	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane	#	moyenne	médiane
Total	112 190	1 560	300	86 981	716	300	39 283	512	250	47 698	884	500
Terre-Neuve	2 407	581	400	1 846	606	400	1 044	580	300	802	640	500
Île-du-Prince-Édouard	664	784	700	565	695	700	361	607	500	204	852	900
Nouvelle-Écosse	4 983	573	400	4 378	574	450	1 927	460	250	2 451	664	600
Québec	33 128	3 950	250	22 906	1 116	300	9 359	589	125	13 547	1 480	300
Ontario	32 983	665	430	28 814	650	450	15 434	538	300	13 380	779	600
Saskatchewan	11 195	415	300	7 971	455	400	3 208	435	300	4 763	468	475
Alberta	26 096	477	300	19 919	503	350	7 685	400	250	12 234	568	500
Yukon	271	580	600	219	593	600	53	326	300	166	679	700
Territoires du Nord-Ouest	463	512	400	363	523	400	212	411	300	151	681	500

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Tableau 2.7
Total des causes, temps médian écoulé selon le nombre d'audiences
Provinces et territoires choisis au Canada, 1999-2000

Secteur de compétence	Temps écoulé en jours													
	Total accusations		1 audience		2 audiences		3 audiences		4 audiences		5 audiences		6 plus audiences	
	#	médiane	#	médiane	#	médiane	#	médiane	#	médiane	#	médiane	#	médiane
TOTAL	378 586	84	69 658	-	59 271	28	52 910	67	44 482	105	35 339	140	116 926	238
Terre-Neuve	6 622	49	2 077	-	1 331	35	1 079	91	773	134	513	162	849	251
Île-du-Prince-Édouard	1 575	-	1 166	-	173	16	116	49	68	63	26	87	26	183
Nouvelle-Écosse	16 432	56	4 477	-	4 127	42	2 916	105	1 920	161	1 221	216	1 771	316
Québec	71 614	100	12 858	-	10 717	31	11 692	83	9 591	129	7 320	175	19 436	313
Ontario	191 683	91	27 864	-	24 873	21	22 184	49	20 705	83	18 213	118	77 844	217
Saskatchewan	26 896	56	6 964	-	5 056	28	4 024	69	3 102	119	2 418	154	5 332	262
Alberta	60 776	83	13 385	-	12 384	42	10 478	97	8 035	135	5 390	166	11 104	258
Yukon	1 399	51	303	-	198	14	176	36	144	49	144	92	434	164
Territoires du Nord-Ouest	1 589	28	564	-	412	35	245	63	144	93	94	108	130	148

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Voir l'annexe 4 pour les définitions des catégories d'infraction, l'annexe 5 pour les renvois et l'annexe 6 pour les notes méthodologiques.

Annexes

Annexe 1 :

Couverture de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes (ETJCA) dans les secteurs de compétence (composante des caractéristiques des causes)

L'ETJCA permet de recueillir des données sur les tribunaux provinciaux et territoriaux de juridiction criminelle dans les secteurs de compétence énumérés ci-après. Des données sont également recueillies auprès des tribunaux supérieurs de l'Alberta et le Yukon.

Terre-Neuve

Données disponibles à compter de 1994.

Limites : Les trois premiers trimestres de l'exercice financier 1994-1995 incluent les emplacements de tribunaux de St. John's et Clarenville seulement.

Île-du-Prince-Édouard

Données disponibles à compter de 1992.

Nouvelle-Écosse

Données disponibles à compter de 1992.

Limites : Les données des cours municipales de Halifax ne sont pas incluses avant 1995-1996.

New Brunswick

Données indisponibles.

Québec

Données disponibles à compter de 1992.

Limites : Les tableaux standard de l'ETJCA sont disponibles à compter de 1994-1995 et représentent environ 80 % de la couverture nationale des tribunaux provinciaux de juridiction criminelle. (Voir les renvois pour de plus amples renseignements sur la couverture.) Ces tableaux ne renferment pas de données sur les causes entendues devant les tribunaux supérieurs de juridiction criminelle. Sont également exclues les cours municipales du Québec. On estime qu'environ 20 % des accusations en vertu de lois fédérales au Québec sont entendues devant les cours municipales.

Ontario

Données disponibles à compter de 1994.

Limites : Les données de l'Ontario pour 1996-1997 affichaient un sous-dénombrement d'environ 5 % du nombre d'accusations.

Manitoba

Données indisponibles.

Saskatchewan

Données disponibles à compter de 1993.

Alberta

Données disponibles à compter de 1994.

Colombie-Britannique

Données indisponibles.

Yukon

Données disponibles à compter de 1992.

Territoires du Nord-Ouest

Données disponibles à compter de 1994.

Limitations : Les données ne sont pas disponibles pour l'exercice 1996-1997.

Nunavut

Données indisponibles.

Annexe 2 :

Cliché d'enregistrement standard pour les caractéristiques des causes

Élément	Description	Longueur	Type	Position
JURIS*	Secteur de compétence	2	N	1-2
LEVEL	Palier de juridiction	1	N	3
COURT	Emplacement du tribunal	14	AN	4-17
APPEAR	Type d'audience et résultat	2	N	18-19
DCOURT*	Date de l'audience devant le tribunal	8	N	20-27
LREP	Représentation par avocat	1	AN	28
DELECT	Choix de l'accusé ou la défense	1	AN	29
INFO*	Numéro de la dénonciation	20	AN	30-49
CSEQ*	Numéro de séquence de l'accusation	3	AN	50-52
DOFF	Date de l'infraction	8	AN	53-60
DINIT	Date de l'introduction	8	AN	61-68
STAT	Type de loi	3	AN	69-71
SECT	Article de la loi	6	AN	72-77
SUBS	Paragraphe de la loi	3	AN	78-80
PARA	Alinéa de la loi	4	AN	81-84
NATURE	Nature de l'infraction	1	AN	85
PROCED	Procédure de la Couronne/ choix de la Couronne	1	AN	86
PLEA	Type de plaidoyer	1	AN	87
DISP	Type de décision	2	AN	88-89
WARRANT	Mandat d'arrestation délivré	1	AN	90
SENT	Type de peine	5	AN	91-96
CONDTYPE	Type de conditions associées à la condamnation à l'emprisonnement avec sursis	8	N	97-104
CONSCUR	Indicateur — consécutif/concomitant	1	N	105
LCONDIT	Durée de la condamnation avec sursis	3	N	106-108
OSDETAIL	Autres peines — détails	8	N	109-116
PROBTYPE	Type de probation	8	N	117-124
TIMESERV	Durée de la peine purgée	1	N	125
LPRISON	Durée de la peine d'incarcération	4	AN	126-129
LPROB	Durée de la période de probation	4	AN	130-133
AFINE	Montant de l'amende	8	AN	134-141
AREST	Montant de la restitution	8	AN	142-149
OTHER	Autre type de peine	1	N	150
IDENT*	Identificateur local de l'accusé/du défendeur	20	AN	151-170
SDX	Identificateur de l'accusé/du défendeur	11	AN	171-181
SEX	Sexe de l'accusé	1	AN	182
DBIRTH	Date de naissance de l'accusé	8	AN	183-190
[Remplissage]		60	blanc	191-250

* Zones clés

Annexe 3 :

Liste des tableaux standard de l'ETJCA

Partie 1 : Caractéristiques générales :

Tableau 1.1	Audiences, accusations et causes
Tableau 1.2	Causes comportant des hommes, selon l'âge
Tableau 1.3	Causes comportant des femmes, selon l'âge
Tableau 1.4	Causes selon le sexe de l'accusé
Tableau 1.5	Causes selon l'âge de l'accusé
Tableau 1.6	Âge moyen et âge médian des accusés, selon le sexe
Tableau 1.7	Accusations selon la décision
Tableau 1.8	Causes selon la décision
Tableau 1.9	Causes comportant une seule accusation, selon la décision
Tableau 1.10	Causes comportant de multiples accusations, selon la décision
Tableau 1.11	Causes comportant une seule accusation, selon le type de procédure
Tableau 1.12	Causes comportant de multiples accusations, selon le type de procédure

Partie 2 : Caractéristiques des peines :

Tableau 2.1	Accusations selon la peine la plus sévère
Tableau 2.2	Causes selon la peine la plus sévère
Tableau 2.3	Causes comportant une seule accusation, selon la peine la plus sévère
Tableau 2.4	Causes comportant de multiples accusations, selon la peine la plus sévère
Tableau 2.5	Accusations selon le type de peine
Tableau 2.6	Causes selon le type de peine
Tableau 2.7	Causes comportant une seule accusation, selon le type de peine
Tableau 2.8	Causes comportant de multiples accusations, selon le type de peine
Tableau 2.9	Accusations selon la durée de la peine d'incarcération
Tableau 2.10	Causes selon la durée de la peine d'incarcération
Tableau 2.11	Causes comportant une seule accusation, selon la durée de la peine d'incarcération
Tableau 2.12	Causes comportant de multiples accusations, selon la durée de la peine d'incarcération
Tableau 2.13	Accusations selon la durée de la peine de probation
Tableau 2.14	Causes selon la durée de la peine de probation
Tableau 2.15	Causes comportant une seule accusation, selon la durée de la peine de probation
Tableau 2.16	Causes comportant de multiples accusations, selon la durée de la peine de probation
Tableau 2.17	Accusations selon le montant de l'amende
Tableau 2.18	Causes selon le montant de l'amende
Tableau 2.19	Causes comportant une seule accusation, selon le montant de l'amende
Tableau 2.20	Causes comportant de multiples accusations, selon le montant de l'amende
Tableau 2.21	Durée moyenne et durée médiane de la peine d'incarcération
Tableau 2.22	Durée moyenne et durée médiane de la peine de probation
Tableau 2.23	Montant moyen et montant médian de l'amende

Partie 3 : Caractéristiques du traitement des causes :

Tableau 3.1	Accusations selon le nombre d'audiences
Tableau 3.2	Causes selon le nombre d'audiences*
Tableau 3.3	Causes comportant une seule accusation, selon le nombre d'audiences
Tableau 3.4	Causes comportant de multiples accusations, selon le nombre d'audiences
Tableau 3.5	Nombre moyen et nombre médian d'audiences
Tableau 3.6	Nombre moyen et nombre médian d'accusations par cause, par trimestre
Tableau 3.7	Nombre moyen et nombre médian d'audiences par cause, par trimestre
Tableau 3.8	Nombre moyen et nombre médian d'audiences par accusation, par trimestre
Tableau 3.9	Temps écoulé entre la première et la dernière audience
Tableau 3.10	Temps écoulé entre la date de l'infraction et la première audience
Tableau 3.11	Temps écoulé entre la date de dépôt et la première audience
Tableau 3.12	Accusations, temps médian écoulé selon le nombre d'audiences
Tableau 3.13	Total des causes, temps médian écoulé selon le nombre d'audiences
Tableau 3.14	Causes comportant une seule accusation, temps médian écoulé selon le nombre d'audiences
Tableau 3.15	Causes comportant de multiples accusations, temps médian écoulé selon le nombre d'audiences
Tableau 3.16	Temps moyen et temps médian écoulé entre la première et la dernière audience
Tableau 3.17	Temps médian écoulé entre la première et la dernière audience, procès et non-procès
Tableau 3.18	Temps médian écoulé entre la première et la dernière audience, selon le nombre d'accusations

Annexe 4 :

Définitions des catégories d'infractions

Crimes contre la personne

Homicide et infractions connexes	meurtre au premier degré, meurtre au deuxième degré, homicide involontaire, infanticide
Tentative de meurtre	tentative de meurtre
Vol qualifié	vol qualifié avec armes à feu, avec d'autres armes offensives, autres vols qualifiés
Enlèvement	enlèvement, séquestration, prise d'otages
Agression sexuelle	agression sexuelle grave, agression sexuelle armée, infliction de lésions corporelles, menaces à une tierce partie
Abus sexuel	contacts sexuels, incitation à des contacts sexuels, exploitation sexuelle, inceste, bestialité
Voies de fait graves	voies de fait graves (niveau 3), voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2), décharger une arme à feu intentionnellement, infliction illégale de lésions corporelles, voies de fait contre un policier ou un agent de la paix
Rapt	enlèvement d'une personne de moins de 16 ans, enlèvement d'une personne de moins de 14 ans, enlèvement en contravention d'une ordonnance de garde, enlèvement en l'absence d'une ordonnance de garde
Voies de fait simples	voies de fait de niveau 1

Crimes contre les biens

Introduction par effraction	dans un endroit non résidentiel, dans une maison d'habitation, autre type d'introduction par effraction
Crime d'incendie	crime d'incendie
Fraude	chèques, cartes de crédit, contrefaçon, autres actes frauduleux
Possession de biens volés	possession de biens volés
Vol	vol de véhicules à moteur, vol de plus de, vol de moins de, vol dans un véhicule à moteur, vol à l'étalage, vol non précisé, autres vols
Dommmages à des biens/méfais	dommages de moins ou plus de 1 000 \$, méfait concernant des données

Autres infractions au Code criminel

Armes	explosifs, braquer une arme à feu, utiliser une arme à feu dans la perpétration d'une infraction, utilisation/entreposage/manutention négligent d'une arme à feu, possession d'armes prohibées, d'armes à autorisation restreinte ou d'autres armes offensives
Administration de la justice	violations des conditions de la liberté sous caution, omission de comparaître ou de se conformer à une assignation, une citation à comparaître ou une promesse de comparaître, inobservation d'un engagement, en liberté illégale, évasion d'une garde légale, violation des conditions de l'ordonnance de probation
Infractions contre l'ordre public	troubler la paix, entraver le travail d'un fonctionnaire public ou d'un agent de la paix, intrusion de nuit
Actes contraires aux bonnes moeurs — d'ordre sexuel	tenir une maison de débauche, proxénétisme, autres infractions liées à la prostitution, actions indécentes, corruption des moeurs
Actes contraires aux bonnes moeurs — jeux et paris	maison de paris, maison de jeux, autres infractions reliées aux paris et aux jeux
Autres infractions au Code criminel	toutes les autres infractions au Code criminel.
Délits de la route	
Délits de la route au Code criminel	conduite dangereuse de véhicules à moteur, de bateaux, d'aéronefs, conduite dangereuse causant la mort ou des lésions corporelles, défaut de demeurer sur les lieux d'un accident, conduite pendant interdiction
Conduite avec facultés affaiblies	conduite avec facultés affaiblies, conduite avec facultés affaiblies causant la mort ou des blessures corporelles, conduite avec capacités affaiblies > 0,08, défaut de fournir un échantillon d'haleine
Infractions relatives aux drogues	
Trafic	trafic ou importation de drogues, d'héroïne, de cocaïne, de cannabis, de drogues d'usage restreint, d'autres drogues
Possession	possession de drogues, d'héroïne, de cocaïne, de cannabis, de drogues d'usage restreint, d'autres drogues
Autres lois fédérales	<i>Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur les pêches, Loi sur l'assurance-emploi, Loi sur la faillite, Loi sur les douanes, Loi sur l'immigration, autres lois</i>

Annexe 5 :

Renvois

Tableau 1.1

- Les causes comportant plus d'une accusation comprennent toutes les accusations dans la cause, peu importe qu'elles aient abouti ou non à un verdict de culpabilité.

Tableau 1.2

- Au Québec, le sexe de l'accusé est déterminé d'après son nom, ce qui produit un taux relativement plus élevé de causes où le sexe est inconnu.

Tableau 1.3

- L'âge est l'âge de l'accusé au moment de l'infraction.
- La catégorie d'âge « inconnu » comprend les accusés ayant moins de 18 ans au moment de l'infraction.

Tableaux 1.4 et 1.5

- La catégorie « Coupable » comprend les absolutions sous condition et inconditionnelles, les plaidoyers de culpabilité et les déclarations de culpabilité. Arrêt ou rejet comprend l'arrêt de la procédure et le retrait, le rejet et la libération à l'audience préliminaire. Les décisions de la catégorie « autre » comprennent l'acquittement pour cause d'aliénation mentale et le désistement à l'intérieur ou à l'extérieur de la province.
- La catégorie de décision « Tribunal supérieur » comprend les accusations et causes pour lesquelles on a déclaré un changement du palier de juridiction comme la décision définitive pendant la période de référence (c.-à-d. renvoi à procès devant un tribunal supérieur ou transfert du tribunal supérieur au tribunal provincial). Autant que possible, le règlement de ces procès sera déclaré au cours d'une période de référence ultérieure. En 1999-2000, l'Alberta et le Yukon était le seul secteur de compétence qui a déclaré à la fois les ré-options au tribunal provincial et les renvois devant le tribunal supérieur. Tous les autres secteurs de compétence déclarent les renvois.

Tableau 1.6

- La catégorie « Autres » comprend l'absolution inconditionnelle, l'absolution sous condition, la condamnation avec sursis, le paiement des frais de dépens et la suspension du permis de conduire.

Tableau 1.7

- La catégorie « Pas d'incarcération » fournit les comptes des causes et des accusations avec condamnation où cette sanction n'a pas été imposée.
- Les données sur les accusations et les causes représentent les accusations et les causes avec condamnation seulement.
- La colonne « inconnue » pour la durée de la peine d'incarcération comprend les peines indéterminées et les peines discontinues.

Tableau 1.8

- La catégorie « Pas de probation » fournit les comptes des causes et des accusations avec condamnation où cette sanction n'a pas été imposée.
- Les données sur les accusations et les causes représentent les accusations et les causes avec condamnation seulement.

Tableau 1.9

- La catégorie « Pas d'amende » fournit les comptes des causes et des accusations avec condamnation où cette sanction n'a pas été imposée.
- Les données sur les accusations et les causes représentent les accusations et les causes avec condamnation seulement.

Tableaux 1.10, 1.11 et 1.12

- Les données ne comprennent pas les accusations ayant abouti à une condamnation lorsque les données sur la peine n'étaient pas disponibles.
- Les causes comportant plus d'une accusation comprennent toutes les accusations dans la cause, peu importe qu'elles aient abouti ou non à un verdict de culpabilité.
- Les données sur les accusations et les causes représentent les accusations et les causes avec condamnation seulement.
- Les calculs des moyennes et des médianes excluent les peines pour lesquelles la durée était inconnue.

Tableau 1.14

- Temps écoulé de la première à la dernière audience devant un tribunal.

Tableau 1.15

- Temps écoulé de la première à la dernière audience devant un tribunal.
- Les calculs des moyennes et des médianes excluent les peines où la durée était inconnue.

Tableaux des secteurs de compétence

Tableaux 2.1 et 2.2

- La catégorie « Coupable » comprend les absolutions sous condition et inconditionnelles, les plaidoyers de culpabilité et les déclarations de culpabilité. Arrêt ou rejet comprend l'arrêt de la procédure et le retrait, le rejet et la libération à l'audience préliminaire. Les décisions de la catégorie « autre » comprennent l'acquiescement pour cause d'aliénation mentale et le désistement à l'intérieur ou à l'extérieur de la province.
- La catégorie de décision « Tribunal supérieur » comprend les accusations et causes pour lesquelles on a déclaré un changement du palier de juridiction comme la décision définitive pendant la période de référence (c.-à-d. renvoi à procès devant un tribunal supérieur ou transfert du tribunal supérieur au tribunal provincial). Autant que possible, le règlement de ces procès sera déclaré au cours d'une période de référence ultérieure. En 1999-2000, l'Alberta et le Yukon était le seul secteur de compétence qui a déclaré à la fois les ré-options au tribunal provincial et les renvois devant le tribunal supérieur. Tous les autres secteurs de compétence déclarent les renvois.
- Exclut les audiences devant les cours municipales au Québec.
- En 1999-2000, l'Île-du-Prince-Édouard s'attachait à modifier son système d'information sur la justice et certaines données sur les tribunaux n'ont pas été saisies avant de produire le fichier d'extraction pour l'ETJCA. En ce moment, on ignore l'ampleur du sous-dénombrement attribuable à la saisie tardive des données.

Tableau 2.3

- Une cause peut donner lieu à plus d'une peine. Les sanctions sont donc absolument exclusives, et il se peut que leur total ne corresponde pas à 100 %.
- Exclut les audiences devant les cours municipales au Québec.
- Comprend les audiences devant les tribunaux supérieurs en Alberta et le Yukon.
- La catégorie « Autres » comprend l'absolution inconditionnelle, l'absolution sous condition, la condamnation avec sursis, le paiement des frais de dépens et la suspension du permis de conduire.
- En 1999-2000, l'Île-du-Prince-Édouard s'attachait à modifier son système d'information sur la justice et certaines données sur les tribunaux n'ont pas été saisies avant de produire le fichier d'extraction pour l'ETJCA. En ce moment, on ignore l'ampleur du sous-dénombrement attribuable à la saisie tardive des données.

Tableaux 2.4, 2.5 et 2.6

- Les données ne comprennent pas les accusations ayant abouti à une condamnation lorsque les données sur la peine n'étaient pas disponibles.
- Les causes comportant plus d'une accusation comprennent toutes les accusations dans la cause, peu importe qu'elles aient abouti ou non à un verdict de culpabilité.
- Les données sur les accusations et les causes représentent les accusations et les causes avec condamnation seulement.
- Les calculs des moyennes et des médianes excluent les peines pour lesquelles la durée était inconnue.
- Exclut les audiences devant les cours municipales au Québec.
- Comprend les audiences devant les tribunaux supérieurs en Alberta et le Yukon.
- En 1999-2000, l'Île-du-Prince-Édouard s'attachait à modifier son système d'information sur la justice et certaines données sur les tribunaux n'ont pas été saisies avant de produire le fichier d'extraction pour l'ETJCA. En ce moment, on ignore l'ampleur du sous-dénombrement attribuable à la saisie tardive des données.

Tableau 2.7

- Temps écoulé entre la première et la dernière audience devant un tribunal.
- Exclut les audiences devant les cours municipales au Québec.
- Comprend les audiences devant les tribunaux supérieurs en Alberta et le Yukon.
- En 1999-2000, l'Île-du-Prince-Édouard s'attachait à modifier son système d'information sur la justice et certaines données sur les tribunaux n'ont pas été saisies avant de produire le fichier d'extraction pour l'ETJCA. En ce moment, on ignore l'ampleur du sous-dénombrement attribuable à la saisie tardive des données.

Annexe 6 :

Notes méthodologiques

Étapes du cheminement des données et sources possible d'erreur

Les données de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes (ETJCA) dans le présent rapport subissent de nombreux types de traitement après leur collecte initiale auprès du tribunal. Chaque étape du traitement peut occasionner des erreurs ou un écart entre l'événement initial au tribunal et les données finales totalisées. Ce qui suit est une description des quatre principales étapes du cheminement des données de l'ETJCA et des types d'erreurs qui peuvent s'introduire à chaque étape.

Étape 1. Collecte des données initiales

La première étape consiste à inscrire dans un registre d'audience les données sur les causes entendues devant un tribunal. Les types d'erreurs suivantes peuvent se produire :

1. Erreurs de réponse et de mesure : Il peut y avoir des divergences entre les provinces et les territoires ou entre les greffes d'une même province ou d'un même territoire quant aux procédures de fonctionnement et d'enregistrement dans les tribunaux et à l'interprétation des lois ou des concepts juridiques.
2. Erreurs dues à la non-réponse : Il se peut que les données relatives à certaines variables de l'ETJCA ne soient pas recueillies, si elles ne sont pas nécessaires à des fins opérationnelles et administratives.
3. Erreurs de codage des données : Les greffiers peuvent commettre des erreurs lors de l'enregistrement des données sur les causes entendues devant un tribunal.

Étape 2. Traitement des données initiales par la province/le territoire

Les données tirées des registres d'audience sont saisies dans les systèmes opérationnels automatisés des provinces et des territoires. Ces données sont ensuite chargées dans les systèmes d'information automatisés des provinces et territoires. Voici les types d'erreurs qui peuvent se produire :

1. Erreurs dues à la couverture : Il se peut que les données de certains greffes ne soient pas saisies pour être incluses dans les fichiers automatisés.
2. Erreurs dues à la non-réponse : Il se peut que les données concernant certaines variables de l'ETJCA ne soient pas saisies pour être incluses dans les systèmes opérationnels automatisés, même si elles existent dans les registres d'audience.
3. Erreurs de codage et de saisie des données : Les greffiers peuvent commettre des erreurs ou causer des retards lors du codage des données dans le registre d'audience ou lors de la transformation des données du registre sous une forme lisible par machine.
4. Erreurs de contrôle et d'imputation : Le processus de contrôle et d'imputation utilisé par les systèmes provinciaux et territoriaux peut introduire des erreurs.
5. Erreurs dues au système : Le traitement des fichiers de systèmes opérationnels ou des fichiers de systèmes automatisés peut occasionner des erreurs.

Étape 3. Transcription des données selon la structure de l'enquête

Le logiciel d'interface choisit les enregistrements applicables parmi les systèmes opérationnels automatisés des tribunaux ou les systèmes de gestion de l'information dans les provinces et les territoires. Les enregistrements sont ensuite transcrits selon la structure de l'ETJCA et envoyés au Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) aux fins de traitement. Voici les types d'erreurs pouvant se produire :

1. Erreurs dues au système : Il se peut que les spécifications concernant le logiciel d'interface des données de l'ETJCA soient erronées ou mal interprétées ou que le logiciel d'interface soit lui-même erroné.
2. Erreurs dues à la couverture : Le logiciel d'interface peut extraire des enregistrements non pertinents ou omettre des enregistrements qui devraient être pris en compte.

Étape 4. Traitement par l'ETJCA des données transcrites

Les données reçues des provinces et des territoires sont vérifiées et, au besoin, les données de la composante des caractéristiques des causes sont imputées avant d'être versées dans le fichier principal de l'ETJCA. Des tableaux automatisés standard sont produits à partir de ces fichiers. Voici les types d'erreurs pouvant se produire :

1. Erreurs dues au système : Il se peut que les spécifications de l'ETJCA relatives au traitement soient erronées ou mal interprétées. Il est également possible que les programmes de traitement soient eux-mêmes erronés.

- Erreurs de contrôle et d'imputation : Bien que les systèmes de contrôle et d'imputation servent à détecter et à corriger les erreurs, ils peuvent aussi être une source d'erreur. Il se peut que les spécifications relatives au contrôle contiennent des erreurs attribuables aux modifications des procédures judiciaires ou des lois. Les règles de contrôle et d'imputation peuvent être mal interprétées ou être trop strictes ou relâchées.

Instruments de l'ETJCA pour assurer la qualité des données

Un certain nombre d'instruments ont été conçus pour l'ETJCA, afin de réduire au minimum ou corriger les erreurs mentionnées ci-dessus.

A. Méthode d'élaboration du logiciel d'interface

Les responsables de l'ETJCA réduisent au minimum les erreurs dues au système qui peuvent se produire pendant l'extraction et la transcription des données provinciales ou territoriales selon la structure de l'ETJCA, en appliquant une méthode standard d'élaboration du logiciel d'interface. Cette méthode exige qu'avant sa mise en oeuvre, le logiciel soit soumis à un essai complet à la fois par l'ETJCA et par la province ou le territoire. Au cours de son élaboration, l'interface doit être soumise aux étapes suivantes :

- On étudie la faisabilité d'élaborer un logiciel d'interface. On définit un cadre d'essai pour le système opérationnel automatisé ou le système de gestion des causes automatisé de la province ou du territoire afin d'aider à l'étude de faisabilité et à l'élaboration du logiciel d'interface.
- On met en correspondance les éléments d'information de la province ou du territoire et les besoins en données de l'ETJCA. Les résultats de cet exercice sont documentés dans un document d'interprétation des zones (DIZ) et des limites.
- On exécute le logiciel d'interface dans le cadre d'essai à l'aide des données d'essai, et les résultats sont vérifiés par l'ETJCA et la province ou le territoire. On indique toute divergence entre les résultats réels et les résultats attendus et on apporte les corrections qui s'imposent.
- On exécute le logiciel d'interface dans le cadre d'exploitation et les résultats sont vérifiés par l'ETJCA et la province ou le territoire. On décèle les erreurs et on apporte les corrections qui s'imposent.
- On évalue les résultats afin de déterminer dans quelle mesure les données extraites par l'interface correspondent à celles contenues dans les fichiers initiaux des tribunaux de la province ou du territoire et dans les fichiers du système opérationnel automatisé ou du système de gestion. L'évaluation facilite l'étude des erreurs de réponse ou des divergences entre les données publiées et l'enregistrement initial de l'affaire portée devant le tribunal.

B. Mise à l'essai des systèmes de traitement des données de l'ETJCA

Il se peut que des erreurs dues au système et des erreurs de contrôle et d'imputation soient introduites dans les données par les systèmes de traitement des données de l'ETJCA. Pour réduire au minimum l'impact des erreurs dues au système ainsi que les erreurs de contrôle et d'imputation, tous les systèmes élaborés à Statistique Canada, dont le système de traitement des données de l'ETJCA, font l'objet d'une vérification logique par le réalisateur du système, d'essais de réception par le CCSJ ou la division de la méthodologie de Statistique Canada, et d'essais avec des données réelles par le réalisateur. Il convient de noter, toutefois, que ces tests ne donnent qu'une idée approximative du nombre infini de situations qui peuvent se présenter dans la réalité. Des révisions doivent aussi être apportées périodiquement pour traduire les changements qui se produisent dans les procédures judiciaires et les lois. Par conséquent, le système de traitement des données de l'ETJCA est constamment passé en revue et modifié.

C. Système de contrôle et d'imputation de l'ETJCA

Le système de contrôle pour la composante du nombre de causes et le système de contrôle et d'imputation pour la composante des caractéristiques des causes sont les principaux instruments mis au point pour l'ETJCA afin de déceler et de corriger les erreurs et de guider l'élaboration du logiciel d'interface. Les données erronées traitées par le système de contrôle peuvent avoir l'une des conséquences suivantes :

Rejet des données : Les types d'erreurs qui entraînent un rejet des données sur le nombre de causes sont les suivants : les renseignements manquants ou erronés dans les zones clés (province ou territoire, palier de juridiction, identificateur du greffe, unité de dénombrement et date du début ou de la fin) et les enregistrements en double. Trois types d'erreurs occasionnent un rejet des données sur les caractéristiques des causes : les renseignements manquants ou erronés dans les zones clés d'identification des enregistrements (province ou territoire, greffe, numéro de la dénonciation, identificateur de l'accusé, numéro de séquence de l'accusation et date de l'audience); les accusations n'ayant pas encore fait l'objet d'une décision; et les enregistrements en double sur les audiences. Pour la plupart des enregistrements entachés d'erreurs entraînant le rejet, il faut faire appel au répondant pour déterminer la mesure qu'il convient de prendre.